



# Hexacom

Conseil cinéma et audiovisuel

Étude réalisée  
à l'attention de la **Ville de Plouguerneu**

## **Étude du marché cinématographique de Plouguerneu (29)**

**Étude dans le cadre d'un projet de création d'un  
cinéma de proximité**

*Rapport final*

Décembre 2018

Contact :  
Éric Lavocat  
Audrey Grel  
06 08 53 60 10

**Cabinet HEXACOM**

1, chemin de Pescalune – 34830 Clapiers  
Tel 04 99 62 08 88 – Email [lavocat@hexacom.fr](mailto:lavocat@hexacom.fr) - [www.hexacom.fr](http://www.hexacom.fr)  
SARL au capital de 16 000 euros – SIRET 499 022 861 00029 – RSC Montpellier 499 022 861 – APE 7022 Z

## Sommaire

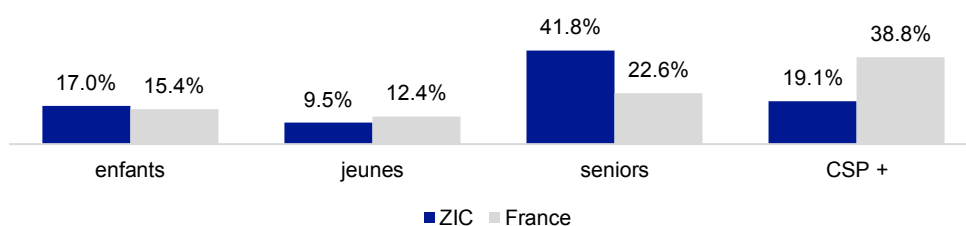
<b><u>Chiffres clés</u></b> .....	<b>4</b>
<b><u>1 La zone d'influence cinématographique</u></b> .....	<b>6</b>
<b>1.1 Contours de la zone</b> .....	<b>6</b>
<b>1.2 Composition de la ZIC</b> .....	<b>9</b>
<b>1.3 Sociodémographie de la population</b> .....	<b>10</b>
1.3.1 Profil socio-démographique du public du cinéma à l'échelle nationale.....	10
1.3.2 Les « enfants », les « jeunes » et les « seniors » .....	12
1.3.3 Les « CSP + ».....	14
<b>1.4 La population saisonnière</b> .....	<b>15</b>
<b>1.5 Conclusion sur la ZIC</b> .....	<b>15</b>
<b><u>2 L'offre cinématographique dans et autour de la zone</u></b> .....	<b>16</b>
<b>2.1 Équipements et résultats de fréquentation</b> .....	<b>16</b>
2.1.1 Le CINÉMA EVEN à Lesneven .....	16
2.1.2 Les établissements autour de la ZIC .....	17
2.1.3 Les projets d'extension ou de création autour la ZIC .....	17
<b>2.2 Évolution de la fréquentation des cinémas de la zone</b> .....	<b>20</b>
<b><u>3 La situation cinématographique de quelques unités urbaines de même profil</u></b> .....	<b>21</b>
<b><u>4 Le marché potentiel dans le cadre d'un cinéma de proximité</u></b> .....	<b>24</b>
<b>4.1 La fréquentation commerciale résidentielle</b> .....	<b>24</b>
4.1.1 Méthodologie .....	24
4.1.2 Le potentiel théorique de la zone .....	24
4.1.3 Le marché résiduel .....	25
4.1.4 La fréquentation réalisable .....	25
<b>4.2 La fréquentation commerciale saisonnière</b> .....	<b>26</b>
4.2.1 La « population cinématographique » .....	26
4.2.2 La fréquentation commerciale saisonnière réalisable .....	26
<b>4.3 La fréquentation scolaire</b> .....	<b>27</b>
<b>4.4 Conclusion sur la fréquentation réalisable</b> .....	<b>28</b>
<b><u>5 La taille de l'équipement</u></b> .....	<b>30</b>
5.1.1 Estimation de la capacité adaptée au marché potentiel.....	30
5.1.2 Impact d'une jauge limitée 1 salle/130 places sur la fréquentation potentielle .....	30
<b><u>6 Étude économique de l'exploitation</u></b> .....	<b>32</b>
<b>6.1 Principales variables</b> .....	<b>32</b>
6.1.1 Le prix moyen .....	32
6.1.2 Les subventions de fonctionnement .....	32
6.1.3 Les frais de personnel .....	33
6.1.4 La prime Art et Essai .....	33
<b>6.2 Comptes de résultat prévisionnels sur trois ans</b> .....	<b>33</b>
<b>6.3 Le fonds de soutien (SFEIC)</b> .....	<b>38</b>
<b><u>7 Conclusion en six points</u></b> .....	<b>39</b>

<b>Annexes</b> .....	<b>40</b>
1. Composition communale de la ZIC.....	41
2. Grilles de calcul du marché potentiel.....	42
3. Calcul de la prime Art et Essai.....	44
4. Modalités de calcul du Fonds de soutien.....	45

## Chiffres clés

### Zone d'influence cinématographique

- **Population du territoire : 51 000 habitants** en 2015, dont :
  - zone primaire : 14 000 habitants (27%), dont Plouguerneau 6 500 habitants (13% de la ZIC) ;
  - zone secondaire : 37 300 habitants (73%).
- **Évolution 2006 – 2015 : +7,8%**, contre +4,8% en moyenne nationale.
- **Caractéristiques sociodémographiques (2014) :**



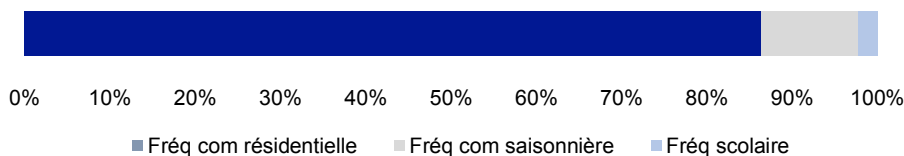
- **Population saisonnière : 98 000 personnes.**

### Environnement cinématographique et résultats 2017

- **Dans la zone secondaire, le CINÉMA EVEN à Lesneven, à 16 mn** : une salle de 340 places programmée par CINÉDIFFUSION, qui propose 5 films et 9 séances par semaine, classée Art et Essai avec le label *Jeune Public* (35% de séances de films recommandés), et qui génère 32 000 à 33 000 entrées annuelles.
- **Autour de la ZIC, à 30 mn :**
  - **LE BRETAGNE à Saint-Renan** : une salle de 300 places, classée Art et Essai avec les labels *Jeune Public* et *Patrimoine et Répertoire* (52% de séances de films recommandés), 27 000 à 30 000 entrées annuelles enregistrées ;
  - **le pôle cinématographique de Brest** : 4 établissements dont une salle peu active, représentant 30 salles et plus d'1 million d'entrées annuelles, avec notamment un multiplexe (le MULTIPLEXE LIBERTÉ) représentant la moitié de l'offre en écrans et les ¼ de la fréquentation.

### Marché potentiel

- **Fréquentation commerciale résidentielle : 38 900 à 44 500 entrées ;**
- **Fréquentation commerciale saisonnière : 4 900 à 5 900 entrées ;**
- **Fréquentation scolaire : 1 100 à 1 200 entrées.**



- ➔ **Le marché potentiel réalisable** par un cinéma de proximité à Plouguerneau, évansion vers le pôle cinématographique de Brest prise en compte, est estimé **entre 45 000 et 52 000 entrées.**

### Capacité adaptée au marché

- Base : taux de remplissage 16%, 16 séances hebdomadaires par salle (scolaires incluses), 52 semaines par an (*hypothèses formulées par l'association « Pour un cinéma des Abers »*) ;
- Capacité idéale (théorique) : entre 340 et 390 fauteuils, à répartir en 2, voire 3 salles
- **Capacité retenue : 1 salle et environ 130 places**

### Impact sur le marché potentiel d'une capacité limitée à 1 salle / 130 places

- Hypothèse de perte potentielle maximale : **50%**
- Possibilité de **réduire cette perte** par des mesures permettant un meilleur accès aux films : adhésion à une entente de programmation, collaboration avec le cinéma de Lesneven dans la programmation, la communication et la politique tarifaire.

➔ **Fréquentation potentielle avec 1 salle et 130 places : 22 000 à 26 000 entrées**

### Faisabilité économique (principaux postes)

Base année 1 : **22 000 entrées** / 53 semaines / 16 séances hebdomadaires / 166 films par an

- **Prix moyen : 5,00 € TTC/spectateur**
- Subvention CNC (35% séances Art et Essai, label *Jeune Public*) : 4 150 € à partir de l'année 2
- Taux de location films : 48%
- Taux de programmation (entente) : 3,0%
- Frais de maintenance cabines, caisse informatique et autres : 3 100 €
- Frais d'édition des programmes : 4 800 €
- **Personnel : 1 poste ETP, soit 33 000 € salaires et charges**

### Synthèse du compte de résultat prévisionnel

	Année 1	Année 2	Année 3
<b>Fréquentation</b> (en entrées payantes)	<b>22 000</b>	<b>24 000</b>	<b>26 000</b>
<b>Recette guichet moyenne/spectateur</b>	<b>5,00 €</b>	<b>5,00 €</b>	<b>5,10 €</b>
<b>CA total HT et hors TSA</b>	<b>111 400 €</b>	<b>125 300 €</b>	<b>137 200 €</b>
dont recette guichet	92 500 € (83%)	100 900 € (81%)	111 500 € (81%)
dont subvention CNC Art et Essai	0 €	4 150 €	4 150 €
<b>Résultat brut (EBE), hors amortissements et frais financiers</b>	<b>-10 500 €</b>	<b>-2 300 €</b>	<b>+2 800 €</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	non évalué	non évalué	non évalué
<b>EBE / CA</b>	<b>-9,4%</b>	<b>-1,9%</b>	<b>2,0%</b>

- **Point d'équilibre** en "régime de croisière" (année 3) : **25 000 entrées** avec un prix moyen de 5,10€, ou **4,80 €** avec une fréquentation de 26 000 entrées ;
- **Avance sur droits acquis** au fonds de soutien : **29 000 €**.

# 1 La zone d'influence cinématographique

## 1.1 Contours de la zone

Sur un plan théorique, la zone de chalandise cinématographique, appelée aussi « zone d'influence cinématographique » (ZIC), d'un cinéma de proximité implanté dans une unité urbaine de moins de 20 000 habitants est fondée sur le territoire des communes situées à **20 mn** maximum de trajet en voiture<sup>1</sup>, avec deux « aires d'influence » à la zone de chalandise :

- une **aire primaire** correspondant au territoire dont la population est susceptible de se rendre en **10 mn maximum** au cinéma ;
- une **aire secondaire** correspondant au territoire des communes dont la population est susceptible de se rendre au cinéma en **11 à 20 mn**.

### Ajustement des contours

**Les contours de la zone secondaire**, normalement délimitée par la zone isochrone à 20 mn, ont été **réduits au sud et à l'ouest**, pour prendre en compte **l'influence du pôle cinématographique de Brest** (4 établissements, 30 écrans, 1,04 millions d'entrées), situé à une trentaine de mn de trajet en voiture du centre-ville de Plouguerneau. 8 communes situées à 20 mn, représentant environ 32 000 habitants, ont ainsi été retirées de la ZIC : Gouesnou, Milizac-Guipronvel, Ploudalmézeau, Plabennec, Le Drennec, Ploudaniel, Saint-Méen et Trégarantec.

Les contours de la zone secondaire ont par contre été **agrandis au nord-est et à l'est**, pour prendre en compte les communes de Plounéour-Brignogan-plages et Plouider. Toutes deux situées à 22 mn, elles forment un ensemble d'environ 4 000 habitants.

*In fine*, la zone d'influence cinématographique (ZIC) de Plouguerneau, dans le cadre d'un cinéma de proximité, s'étend ainsi sur un territoire composé de **21 communes** toutes situées dans le département du **Finistère (29)**.

La ZIC comprend 10 des 13 communes de la **Communauté de communes du Pays des Abers**, puisque les villes de Plabennec, Kersaint-Plabennec et Le Drennec, situées au sud du territoire, n'ont pas été prises en compte.

*Voir carte de la Communauté de Communes du Pays des Abers page suivante.*

---

<sup>1</sup> L'estimation des temps de trajet en voiture utilise le moteur de calcul d'itinéraires [www.googlemaps.fr](http://www.googlemaps.fr) afin de disposer, à partir du centre-ville de Plouguerneau, de données uniformes et cohérentes, tenant compte des limitations de vitesse en ville, zone périurbaine et grands axes. Ces temps de déplacement sont calculés pour un samedi à 20h.

### Territoire de la Communauté de communes du Pays des Abers



Source : [pays-des-abers.fr](http://pays-des-abers.fr)

Voir [carte de la ZIC](#) page suivante.

**Zone d'influence cinématographique de PLOUGUERNEAU (29)**



**Zone d'influence cinématographique**

Isochrones de trajet en voiture  
 (source : Google Maps - le samedi à 20h)

- Zone primaire : 0-10 mn
- Zone secondaire
- Limite isochrone à 20 mn

**Limite intercommunale**

- Communauté de Communes du Pays des Abers

**Fréquentation cinématographique**  
 Nombre d'entrées en 2017

- + de 500 000
- 100 000 à 500 000
- 50 000 à 100 000
- 20 000 à 50 000
- de 20 000

**Equipements**

- 3 Nombre d'écrans
- Projet de création/extension
- Points de circuit itinérant

**Programmation (2018)**

- Programmation généraliste
- Classement Art-et-essai
- Label Recherche & Découverte
- Label Jeune Public
- Label Patrimoine & Répertoire

Source : Hexacom, d'après CNC  
 Temps d'accès : Google Maps - samedi 20h (20/10/2018)  
 Fond de carte : IGN Bretagne 2017  
 Echelle : 1/250 000



## 1.2 Composition de la ZIC

La ZIC de Plouguerneau comprend **21 communes** totalisant environ **51 300 habitants en 2015**, dont :

- **14 000 habitants en zone primaire** (27,2% de la population de la ZIC) ;
- **37 300 habitants en zone secondaire** (72,8% de la population de la ZIC).

La commune de **Plouguerneau** compte 6 500 habitants, ce qui représente 12,7% de la population du territoire. Elle constitue la **deuxième commune la plus importante de la ZIC**, juste derrière **Lesneven** (7 300 habitants).

 Voir **composition communale de la ZIC en annexe 1**.

### Population<sup>2</sup> de la ZIC

Territoires	Population 2006	Population 2015	Evolution 2006/2015	Part dans la zone 2015
<b>Zone primaire</b>	<b>12 838</b>	<b>13 965</b>	<b>8,8%</b>	<b>27,2%</b>
<i>dont ville de Plouguerneau</i>	<i>6 094</i>	<i>6 490</i>	<i>6,5%</i>	<i>12,7%</i>
<b>Zone secondaire</b>	<b>34 821</b>	<b>37 302</b>	<b>7,1%</b>	<b>72,8%</b>
<b>Total ZIC de Plouguerneau</b>	<b>47 659</b>	<b>51 267</b>	<b>7,6%</b>	<b>100,0%</b>

Source : HEXACOM d'après INSEE

### Évolution démographique

Entre 2006 et 2015, **la population de la ZIC de Plouguerneau a connu une croissance plutôt forte (+7,6%)**, alors que l'évolution a été de +4,8% à l'échelle nationale.

La croissance démographique apparaît plus forte sur la zone primaire (+8,8%) que sur la zone secondaire (+7,1%).

<sup>2</sup> La définition de la **population statistique** a été légèrement modifiée depuis le recensement de 2006. Le concept de **population sans doubles comptes** était utilisé dans les recensements de 1982, 1990 et 1999 pour calculer la population d'un ensemble de communes, chaque personne étant alors prise en compte une seule fois. Cette notion n'est plus en vigueur actuellement, elle est remplacée par celle de **population municipale**.

La **population municipale** comprend les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune. C'est la population statistique comparable à la population sans double compte des précédents recensements.

## 1.3 Sociodémographie de la population

### 1.3.1 Profil socio-démographique du public du cinéma à l'échelle nationale

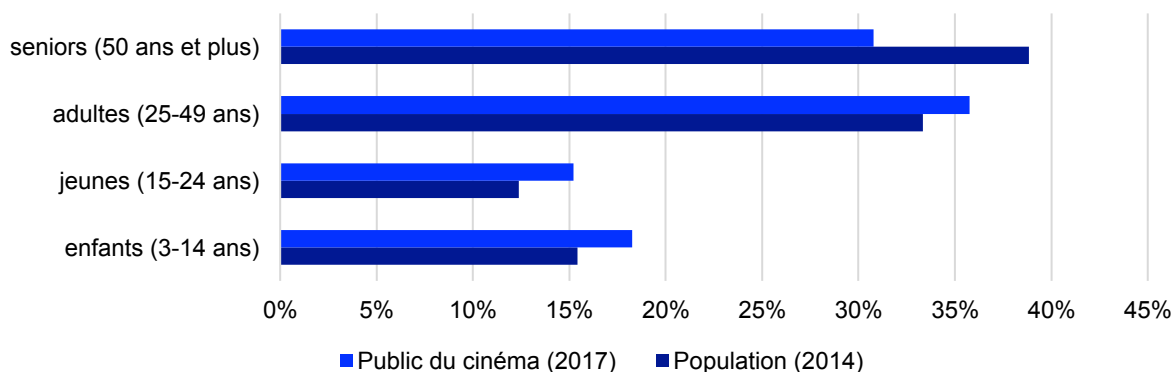
L'analyse multicritères des résultats de fréquentation par catégorie sociodémographique fournis par l'Institut VERTIGO montre que **l'âge et la catégorie socioprofessionnelle de l'individu sont les deux critères les plus discriminants** dans la fréquentation cinématographique, loin devant le niveau d'instruction ou le type d'habitat.

#### Une surreprésentation des « enfants » et des « jeunes et une consommation importante du service cinéma par les « seniors »

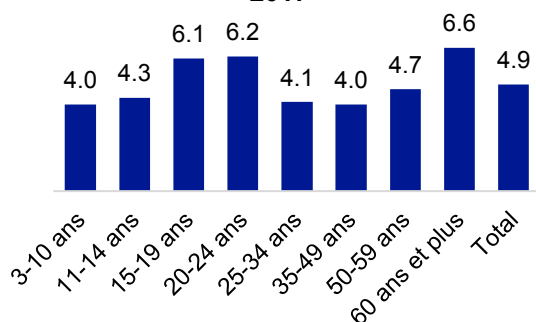
En 2017, le public du cinéma est marqué par **une surreprésentation des classes d'âges jeunes**. Les « enfants » (3-14 ans) et les « jeunes » (15-24 ans) représentent en effet respectivement 15,4% et 12,4% de la population métropolitaine française, mais 18,3% et 15,2% du public du cinéma. Le nombre moyen d'entrées annuelles par personne s'élève à environ 4,2 pour les « enfants » et 6,2 pour les « jeunes » (contre 4,9 pour l'ensemble de la population métropolitaine française).

Les « seniors » (50 ans et plus), bien que sous-représentés dans le public du cinéma (ils représentent 38,8% de la population mais seulement 30,8% du public du cinéma), constituent une catégorie importante pour les territoires parce qu'ils sont à l'origine de **près de 36,4% des entrées annuelles**. En effet, les 60 ans et plus constituent la tranche d'âge qui enregistre le nombre moyen d'entrées annuelles par personne le plus élevé (6,6). Les 50-59 ans génèrent quant-à-eux une moyenne de 4,7 entrées annuelles par personne.

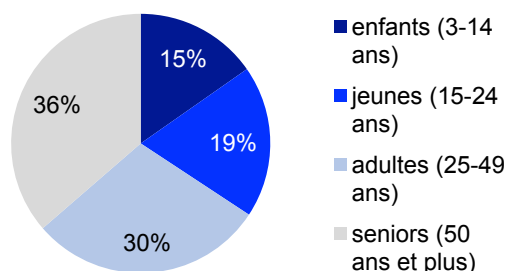
Structure de la population et du public du cinéma par tranches d'âge



Nombre moyen d'entrées annuelles par tranches d'âges - 2017



Structure des entrées nationales par tranches d'âge - 2017

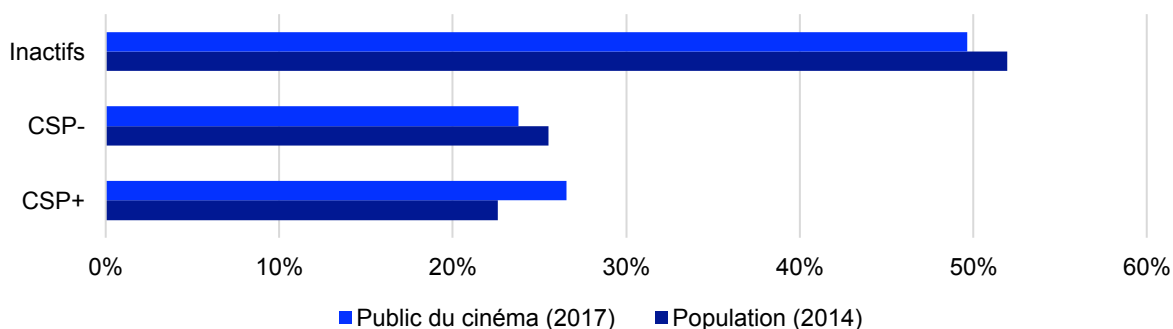


Source : HEXACOM d'après CNC

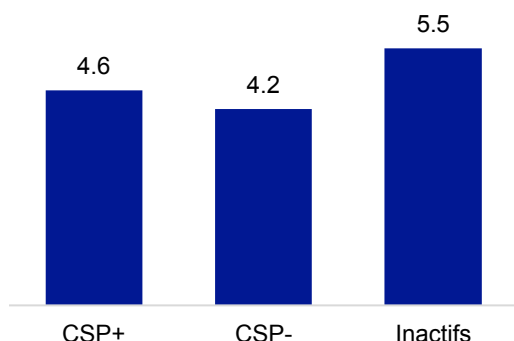
### Une surreprésentation des « CSP + »

Les « **CSP+** » (chefs d'entreprises, artisans, commerçants, cadres supérieurs et professions intellectuelles supérieures, professions intermédiaires) sont **surreprésentés** dans la population cinématographique : ils représentent 22,6% de la population, mais 26,6% du public du cinéma. Cette catégorie génère 4,6 entrées annuelles par personne, contre 4,4 pour les « CSP- », et 5,5 pour les inactifs<sup>3</sup>.

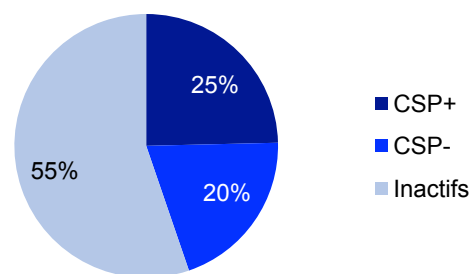
**Structure de la population nationale et du public du cinéma par catégories socio-professionnelles**



**Nombre moyen d'entrées annuelles par CSP - 2017**



**Structure des entrées nationales par CSP - 2017**



Source : HEXACOM d'après CNC

<sup>3</sup> La catégorie des « inactifs » regroupe les enfants, étudiants, retraités et les autres personnes sans activité (demandeurs d'emploi...).

### 1.3.2 Les « enfants », les « jeunes » et les « seniors »

La ZIC de Plouguerneau présente **une part d' « enfants »** (population totale âgée de plus de 3 ans) **supérieure à la moyenne nationale** mais **une part de « jeunes » inférieure à la moyenne nationale** :

- les 3-14 ans représentent **17,0%** de la population âgée de plus de 3 ans, contre **15,4% en moyenne nationale** ;
- les 15-24 ans représentent **9,5%** de la population âgée de plus de 3 ans, contre **12,4% en moyenne nationale**.

**Population des 3-14 ans et des 15-24 ans (2014)**

Territoires	3-10 ans	11-14 ans	Total 3-14 ans	15-19 ans	20-24 ans	Total 15-24 ans	Population totale 3 ans et +
<b>Zone primaire</b>	1 462	746	2 208	738	491	1 228	13 400
	<b>10,9%</b>	<b>5,6%</b>	<b>16,5%</b>	<b>5,5%</b>	<b>3,7%</b>	<b>9,2%</b>	<b>100,0%</b>
<i>dont ville de Plouguerneau</i>	631	308	939	334	233	567	6 226
	<b>10,1%</b>	<b>4,9%</b>	<b>15,1%</b>	<b>5,4%</b>	<b>3,7%</b>	<b>9,1%</b>	<b>100,0%</b>
<b>Zone secondaire</b>	4 077	2 126	6 202	2 104	1 340	3 443	35 997
	<b>11,3%</b>	<b>5,9%</b>	<b>17,2%</b>	<b>5,8%</b>	<b>3,7%</b>	<b>9,6%</b>	<b>100,0%</b>
<b>Total ZIC de Plouguerneau</b>	5 539	2 871	8 411	2 841	1 830	4 672	49 397
	<b>11,2%</b>	<b>5,8%</b>	<b>17,0%</b>	<b>5,8%</b>	<b>3,7%</b>	<b>9,5%</b>	<b>100,0%</b>
Poids dans la population française <b>2014</b> de plus de 3 ans	10,3%	5,2%	<b>15,4%</b>	6,3%	6,1%	<b>12,4%</b>	-
Part des entrées nationales cinéma <b>2015</b>	n.d.	5,6%	n.d.	9,6%	8,9%	<b>18,5%</b>	-
Part des entrées nationales cinéma <b>2016</b>	8,5%	5,2%	<b>13,7%</b>	11,1%	7,4%	<b>19,2%</b>	-
Part des entrées nationales cinéma <b>2017</b>	9,6%	5,7%	<b>15,3%</b>	10,0%	9,0%	<b>19,0%</b>	-

Source : HEXACOM d'après INSEE - VERTIGO

La ZIC de Plouguerneau dispose par ailleurs d'**une part de « seniors » légèrement supérieure à la moyenne nationale** : les 50 ans et plus représentent **41,8%** de la population âgée de plus de 6 ans, contre **38,8% au niveau national**.

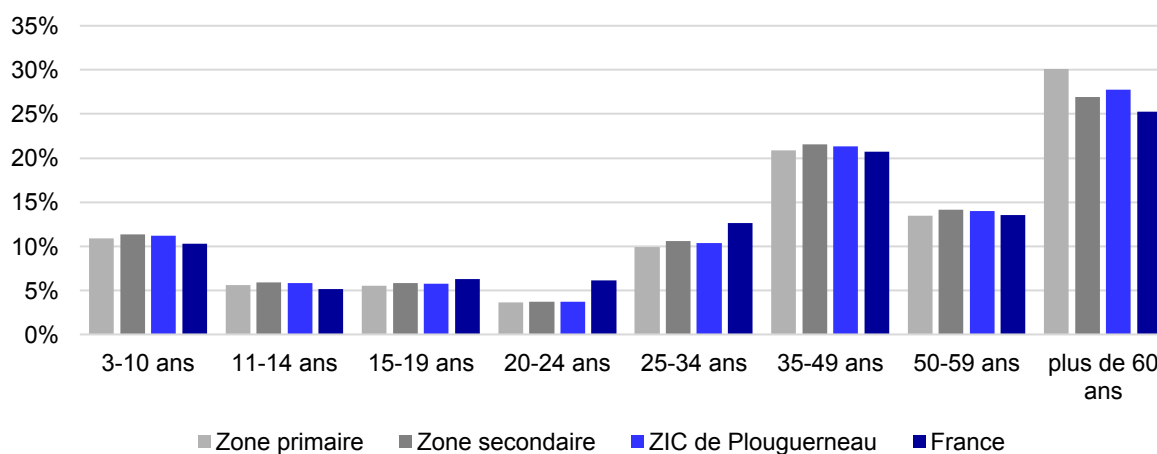
*Voir tableau et graphique page suivante.*

### Population des 50 ans et plus (2014)

Territoires	50-59 ans	60 ans et plus	Total 50 ans et plus	Population totale 3 ans et +
<b>Zone primaire</b>	1 806	4 037	5 843	13 400
	<b>13,5%</b>	<b>30,1%</b>	<b>43,6%</b>	100,0%
<i>dont ville de Plouguerneau</i>	844	2 023	2 867	6 226
	<b>13,6%</b>	<b>32,5%</b>	<b>46,0%</b>	100,0%
<b>Zone secondaire</b>	5 104	9 689	14 793	35 997
	<b>14,2%</b>	<b>26,9%</b>	<b>41,1%</b>	100,0%
<b>Total ZIC</b>	6 910	13 726	20 636	49 397
	<b>14,0%</b>	<b>27,8%</b>	<b>41,8%</b>	100,0%
Poids dans la population française <b>2014</b> de plus de 6 ans	14,1%	25,9%	<b>38,8%</b>	-
Part des entrées nationales cinéma <b>2015</b>	11,8%	26,1%	<b>37,9%</b>	-
Part des entrées nationales cinéma <b>2016</b>	10,4%	7,7%	<b>37,7%</b>	-
Part des entrées nationales cinéma <b>2017</b>	11,6%	24,8%	<b>36,4%</b>	-

Source : HEXACOM d'après INSEE - VERTIGO

### Structure de la population par tranches d'âge - 2014



Source : HEXACOM d'après INSEE - VERTIGO

### 1.3.3 Les « CSP + »

La proportion de « CSP+ » (artisans, commerçants, chefs d'entreprises, cadres supérieurs et professions intellectuelles supérieures, professions intermédiaires) dans la population cinématographique de la ZIC (population totale âgée de plus de 3 ans) est **inférieure à la moyenne nationale**, avec un taux de **19,1%** contre **22,6% en France**.

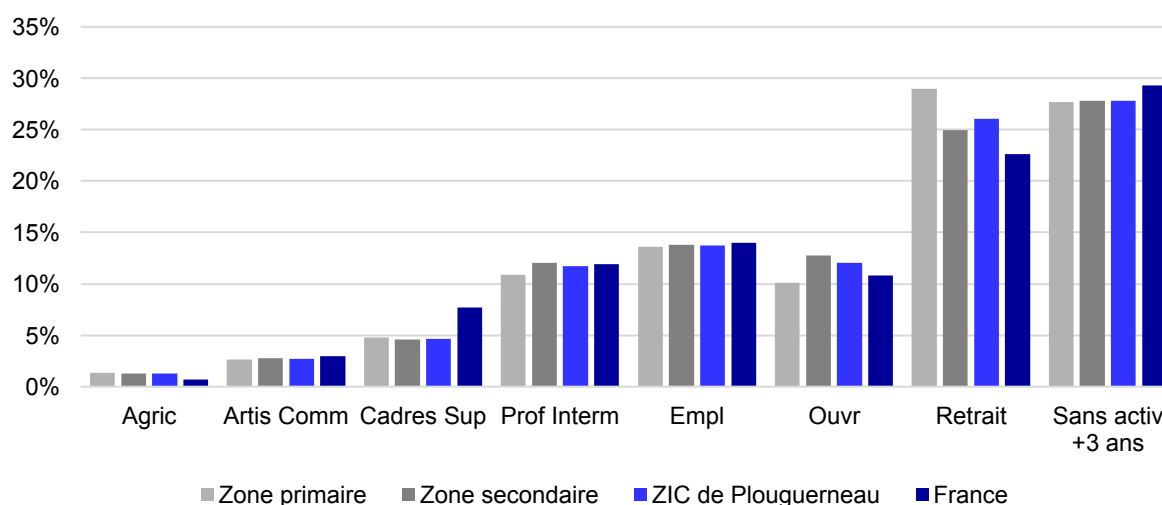
Au sein de la population des « CSP+ », la catégorie des **professions intermédiaires** apparaît conforme à la moyenne nationale (11,7% contre 11,9%), tout comme la catégorie des **artisans, commerçants, chefs d'entreprises** (2,7% contre 3,0%). La part des **cadres supérieurs et des professions intellectuelles supérieures** s'avère par contre inférieure à la moyenne nationale : 4,6% contre 7,7%.

#### Structure de la population par catégories socio-professionnelles (2014)

	Agric	Artis Comm (1)	Cadre s Sup (2)	Prof Interm (3)	Empl	Ouvr	Retrait	Sans activ 3 ans et +	Total CSP + (1) + (2) + (3)	Pop totale 3 ans et +
<b>Zone primaire</b>	176	348	641	1 449	1 814	1 348	3 867	3 689	2 437	13 332
	1,3%	2,6%	4,8%	10,9%	13,6%	10,1%	29,0%	27,7%	<b>18,3%</b>	100,0%
<i>dont ville de Plouguerneau</i>	69	133	292	632	841	656	1 997	1 592	1 057	6 213
	1,1%	2,1%	4,7%	10,2%	13,5%	10,6%	32,1%	25,6%	<b>17,0%</b>	100,0%
<b>Zone secondaire</b>	470	1 005	1 646	4 343	4 978	4 612	9 010	10 050	6 993	36 114
	1,3%	2,8%	4,6%	12,0%	13,8%	12,8%	24,9%	27,8%	<b>19,4%</b>	100,0%
<b>Total ZIC de Plouguerneau</b>	646	<b>1 353</b>	<b>2 286</b>	<b>5 792</b>	6 793	5 961	12 877	13 739	9 431	49 446
	1,3%	<b>2,7%</b>	<b>4,6%</b>	<b>11,7%</b>	13,7%	12,1%	26,0%	27,8%	<b>19,1%</b>	100,0%
Poids dans la population française 2014 de plus de 3 ans	0,7%	<b>3,0%</b>	<b>7,7%</b>	<b>11,9%</b>	14,0%	10,8%	22,6%	29,3%	<b>22,6%</b>	100,0%
Part des entrées cinéma 2015	<i>n.d.</i>	<i>n.d.</i>	<i>n.d.</i>	<i>n.d.</i>	<i>n.d.</i>	<i>n.d.</i>	<i>n.d.</i>	<i>n.d.</i>	<i>n.d.</i>	<i>n.d.</i>
Part des entrées cinéma 2016	0,5%	<b>2,8%</b>	<b>10,5%</b>	<b>14,8%</b>	10,5%	7,6%	21,9%	31,4%	<b>28,2%</b>	100,0%
Part des entrées cinéma 2017	0,2%	<b>4,7%</b>	<b>9,8%</b>	<b>10,1%</b>	12,6%	7,4%	23,4%	31,8%	<b>24,6%</b>	100,0%

Source : HEXACOM d'après INSEE - VERTIGO

#### Structure de la population par catégories socio-professionnelles - 2014



Source : HEXACOM d'après INSEE - VERTIGO

## 1.4 La population saisonnière

Pour évaluer la population saisonnière, on prend en compte la population en séjour de plus de 5 jours, c'est-à-dire les **résidents secondaires** et les touristes qui utilisent les modes d'hébergement de type **campings, résidences de tourisme, meublés saisonniers, gîtes et chambres d'hôtes**. S'agissant des touristes, nous retiendrons uniquement la population **française** en séjour dans la **zone primaire**.

Les données recueillies sur le site internet de l'INSEE d'une part, et auprès de l'Observatoire du tourisme du Finistère d'autre part, permettent d'estimer cette population saisonnière à **97 700 personnes**.

### Population saisonnière française en séjour de plus de 5 jours

Type d'hébergement	Population cible sur l'année
Résidences secondaires	90 623
Campings	5 912
Meublés / Chambres d'hôtes	1 203
<b>Total</b>	<b>97 738</b>

Source : HEXACOM d'après INSEE

 Voir **Détails du calcul de la population saisonnière en annexe 2**.

## 1.5 Conclusion sur la ZIC

La zone d'influence cinématographique de Plouguerneau présente des **caractéristiques contrastées** au regard des critères de la fréquentation cinématographique :

- une population d'environ **51 000 habitants** qui présente une **croissance démographique plutôt forte**, avec une évolution de **+7,6%** entre 2006 et 2015 (contre +4,8% en moyenne nationale) ;
- des caractéristiques sociodémographiques contrastées compte tenu des critères de **fréquentation cinématographique** :
  - une **proportion d' « enfants » (3-14 ans) supérieure à la moyenne nationale** (17,0% contre 15,4%) **mais une part de « jeunes » (15-24 ans) inférieure à la moyenne nationale** (9,5% contre 12,4%) ;
  - une **part de « seniors » (50 ans et plus) légèrement supérieure à la moyenne nationale** (41,8% contre 38,8%) ;
  - une **proportion de « CSP + » inférieure à la moyenne nationale** (19,1% contre 22,6%).
- une **population saisonnière** susceptible de se rendre au cinéma durant leur séjour estimée à **98 000 personnes**.

## 2 L'offre cinématographique dans et autour de la zone

### 2.1 Équipements et résultats de fréquentation

La ZIC de Plouguerneau se caractérise par la présence dans la zone secondaire, à Lesneven, du **CINÉMA EVEN**.

Autour de la ZIC, à une trentaine de mn de trajet en voiture du site du projet, l'environnement compte un **cinéma de proximité à Saint-Renan** et le **pôle cinématographique de Brest**.

#### 2.1.1 Le CINÉMA EVEN à Lesneven



Le CINÉMA EVEN est une **salle de cinéma de 340 places** située à Lesneven, à 16 mn de trajet en voiture du centre-ville de Plouguerneau et à environ 35 mn du pôle cinématographique de Brest. Il est exploité par une association composée uniquement de bénévoles.

L'établissement est programmé par l'entente **CINÉDIFFUSION** et propose chaque semaine **5 films** (environ 170 films par an) et 9 séances en moyenne (20 entrées par séance). La programmation est de type mixte généraliste / Art et Essai. Avec 43,4% de films recommandés Art et Essai représentant 35,4% des séances programmées, l'établissement est **classé Art et Essai avec le label<sup>4</sup> Jeune Public**.

En appui à cette programmation, le cinéma organise régulièrement des **animations** en partenariats avec les associations et les acteurs culturels locaux (projections-débats, rencontres avec les équipes de films...).

Sa fréquentation annuelle est stable depuis 2014, avec **environ 32 000 – 33 000 entrées annuelles** générées chaque année. Le taux de remplissage<sup>5</sup> du cinéma s'élève

par ailleurs à **20,9%**, nettement supérieur à la moyenne des unités urbaines de même strate de population (13,9%).

La politique tarifaire du CINÉMA EVEN très attractive, et la part importante de scolaires conduisent à un **prix moyen de 4,70 € en 2017**, très inférieur à la moyenne nationale des unités urbaines de même strate de population (5,66 €).

<sup>4</sup> En plus du classement Art et Essai, le CNC peut attribuer trois **labels** (cumulatifs) attestant d'un travail d'animation et de programmation spécifique dans trois domaines :

- **Recherche et Découverte** (RD) : programmation significative de films (15 à 20 dans une année) ayant un caractère de recherche ou de nouveauté dans le domaine cinématographique (les films sont qualifiés "Recherche et Découverte" par le groupe « Action » de l'AFCAE) ;
- **Jeune Public** (JP) : programmation significative, régulière et systématique de films représentant un intérêt pédagogique pour le public jeune sur temps scolaire et hors temps scolaire (avec un minimum de 50% de films recommandés Art et Essai) ;
- **Patrimoine et Répertoire** (PR) : films de reprise présentant un intérêt artistique ou historique, et notamment considérés comme des "classiques de l'écran" (films recommandés Art et Essai sortis avant l'année 1970).

<sup>5</sup> Le taux d'occupation des fauteuils, ou taux de remplissage, est le rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant pour chaque écran le nombre de fauteuils par le nombre de séances. Un taux d'occupation de 100 % pour un écran signifierait que pour toutes les séances programmées, tous les fauteuils seraient occupés.



## 2.1.2 Les établissements autour de la ZIC

### LE BRETAGNE à Saint-Renan

Un cinéma mono écran est également situé à Saint-Renan, à environ 30 mn de trajet en voiture du centre-ville de Plouguerneau, et 20 mn du pôle cinématographique de Brest. D'une capacité de **300 places**, cette salle associative programmée par CINÉDIFFUSION propose environ 8 films par semaine, et 10 séances en moyenne, dont un peu plus de la moitié d'entre elles est consacrée à l'Art et Essai. Elle est ainsi **classée Art et Essai** avec les deux labels *Jeune Public* et *Patrimoine et Répertoire*. Sa fréquentation s'avère stable depuis 2013, avec environ **27 000 à 30 000 entrées** enregistrées chaque année.

### Le pôle cinématographique de Brest

Le pôle cinématographique de Brest est formé de **3 établissements**<sup>6</sup> totalisant **29 salles** et générant chaque année **un peu plus d'1 million d'entrées**. Ces établissements sont situés à une trentaine de mn de trajet en voiture du centre-ville du projet.

La moitié de l'offre en salles est proposée par le **MULTIPLEXE LIBERTÉ** (15 salles), qui représente par ailleurs plus des trois quarts des entrées enregistrées (795 000 entrées en 2017). Cet établissement constitue, avec le complexe traditionnel **CGR LE CELTIC** (8 salles, environ 100 000 entrées annuelles), l'offre généraliste « grand public » du pôle de Brest. L'Art et Essai est essentiellement représentée par le complexe de 6 salles **LES STUDIOS**, classé Art et Essai avec les trois labels, qui génère environ 150 000 entrées annuelles.

## 2.1.3 Les projets d'extension ou de création autour la ZIC

Outre le projet de création d'un cinéma de proximité à Plouguerneau, aucun autre projet n'est connu ou n'a été annoncé dans ou autour de la ZIC.

---

<sup>6</sup> A ces 3 établissements s'ajoute la salle spécialisée du centre aquatique OCEANOPOLIS qui diffuse des documentaires sur le monde marin (environ 3600 entrées).

## Équipement et fréquentation des établissements situés dans et autour de la ZIC de Plouguerneau

LOCALITÉS				ÉQUIPEMENT				FRÉQUENTATION				
Commune	Population communale 2015	Population unité urbaine 2015	Temps d'accès au projet	Enseigne	Type d'établissement	Ecrans	Places	Entrées 2017	Evolution 16-17	Entrées / habitant	Entrées / séance	Taux de remplissage

## Établissement de la zone secondaire

Lesneven	7 290	12 959	16 mn	CINÉMA EVEN	cinéma de proximité	1	340	33 300	-0,9%	—	71	20,9%
<b>Total</b>	<b>37 302</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>1</b>	<b>340</b>	<b>33 300</b>	<b>-0,9%</b>	<b>0,9</b>	<b>—</b>	<b>—</b>

<b>Total</b>	<b>51 267</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>1</b>	<b>340</b>	<b>33 300</b>	<b>-0,9%</b>	<b>0,6</b>	<b>—</b>	<b>—</b>
--------------	---------------	----------	----------	----------	----------	----------	------------	---------------	--------------	------------	----------	----------

## Établissements autour de la ZIC

Saint-Renan	8 101	8 101	30 mn	LE BRETAGNE	cinéma de proximité	1	300	28 800	-2,2%	—	57	19,0%
Brest	139 163	200 530	28 mn	CGR LE CELTIC	complexe traditionnel	8	1 727	98 200	9,9%	—	8	3,8%
Brest	139 163	200 530	28 mn	LES STUDIOS	complexe Art et Essai	6	715	146 500	-6,8%	—	14	11,6%
Brest	139 163	200 530	32 mn	MULTIPLEXE LIBERTÉ	multiplexe	15	2 805	794 800	-3,7%	—	29	15,7%
<b>Total pôle cinématographique de Brest</b>				<b>—</b>	<b>—</b>	<b>30</b>	<b>5 514</b>	<b>1 043 100</b>	<b>-2,9%</b>	<b>5,2</b>	<b>—</b>	<b>—</b>

Source : HEXACOM d'après CNC et exploitants

### Programmation et gestion des établissements situés dans et autour de la ZIC de Plouguerneau

LOCALITÉS				ÉQUIPEMENT			PROGRAMMATION						GESTION	
Commune	Population communale 2015	Population unité urbaine 2015	Temps d'accès au projet	Enseigne	Ecrans	Places	Semaines	Séances /semaine / salle	Part de séances A&E	Part de films A&E	Classement A&E et labels	Programmateur	Prix moyen	Statut de l'exploitant

#### Établissement de la zone secondaire

Lesneven	7 290	12 959	16 mn	CINÉMA EVEN	1	340	53	9	35,4%	43,4%	JP	CINEDIFFUSION	4,70 €	association
<b>Total</b>	<b>37 302</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>1</b>	<b>340</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>35,4%</b>	<b>43,4%</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>

<b>Total</b>	<b>51 267</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>1</b>	<b>340</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>35,4%</b>	<b>43,4%</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>
--------------	---------------	----------	----------	----------	----------	------------	----------	----------	--------------	--------------	----------	----------	----------	----------

#### Établissements autour de la ZIC

Saint-Renan	8 101	8 101	30 mn	LE BRETAGNE	1	300	53	10	51,9%	57,3%	JP et PR	CINEDIFFUSION	4,60 €	association
Brest	139 163	200 530	28 mn	CGR LE CELTIC	8	1 727	53	28	2,4%	4,0%	non classé	Les Films de la Rochelle	5,50 €	société privée
Brest	139 163	200 530	28 mn	LES STUDIOS	6	715	53	33	84,3%	80,0%	JP, PR et RD	CINEDIFFUSION	4,40 €	société privée
Brest	139 163	200 530	32 mn	MULTIPLEXE LIBERTÉ	15	2 805	53	34	17,8%	27,4%	non classé	CINEALPES	6,70 €	société privée
<b>Total pôle cinématographique de Brest</b>				<b>—</b>	<b>30</b>	<b>5 514</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>28,3%</b>	<b>47,4%</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>

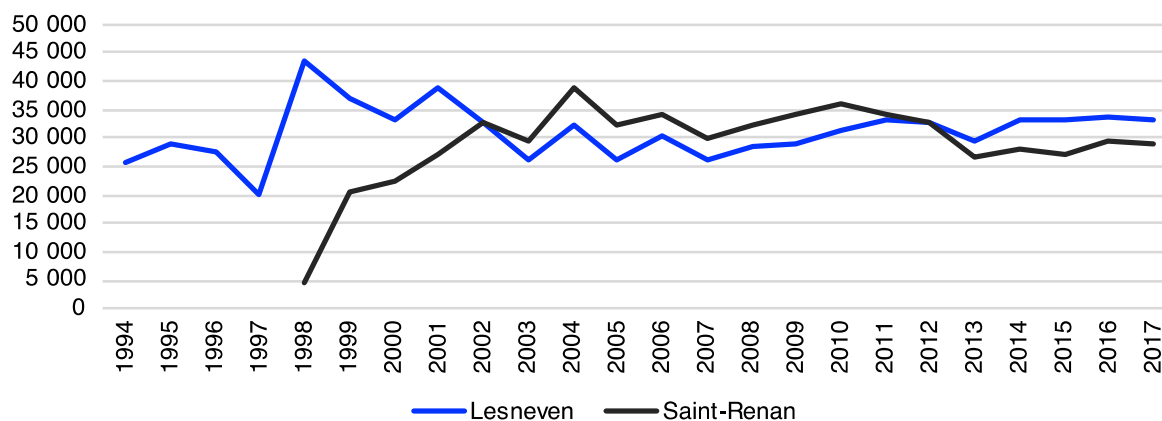
Source : HEXACOM d'après CNC et exploitants

## 2.2 Évolution de la fréquentation des cinémas de la zone

L'observation de la courbe d'évolution de la fréquentation depuis 20 ans des 2 cinémas de proximité de la zone, les cinémas de Lesneven et Saint-Renan, montre tout d'abord une caractéristique commune aux petits cinémas qui diffusent une diversité de films : ils présentent une assez **forte sensibilité des résultats de fréquentation à la conjoncture nationale** qui peut expliquer la configuration « en dents de scie » des courbes, fonction des résultats des blockbusters de l'année.

Les deux établissements n'ont pas été impactés de manière très significative par **l'ouverture du MULTIPLEXE LIBERTÉ à Brest en 2005**. Ils ont par contre enregistré une baisse de leurs entrées sur la période 2010-2013, au cours de laquelle la fréquentation du cinéma de Lesneven est passée au-dessus de celle du cinéma de Saint-Renan. La fréquentation annuelle des deux cinémas s'est depuis stabilisée autour de 32 000 – 33 000 entrées pour le cinéma de Lesneven et de 27 000 – 30 000 entrées pour le cinéma de Saint-Renan.

Evolution de la fréquentation des cinémas de la ZIC  
1994 - 2017



### 3 La situation cinématographique de quelques unités urbaines de même profil

Dotée de 2 communes<sup>7</sup> et 11 963 habitants, il a été fait le choix de comparer l'unité urbaine de Plouguerneau aux **unités urbaines de 8 000 à 15 000 habitants** situées en zone littorale et équipées d'un ou plusieurs **cinéma(s) modernisé(s)**.

Un échantillon de **8 unités urbaines** a été construit sur la base de ces critères : Blaye, Ouistreham, Carnac, Sausset-les-Pins – Carry-le-Rouet, Saint-Pol-de-Léon, Binic, Capbreton et Saint-Jean-de-Monts.

*Les unités urbaines de Saint-Pol-de-Léon, Binic, Capbreton et Saint-Jean-de-Monts sont chacune équipées de 2 cinémas. Seuls les cinémas modernisés et actifs toute l'année (1 par unité urbaine, hormis Capbreton qui en possède 2) ont été considérés dans la totalité de l'analyse. Les cinémas non modernisés ont été pris en compte uniquement pour la construction et l'analyse des indicateurs d'équipement et de fréquentation qui concernent les territoires.*

#### Les indicateurs d'équipement

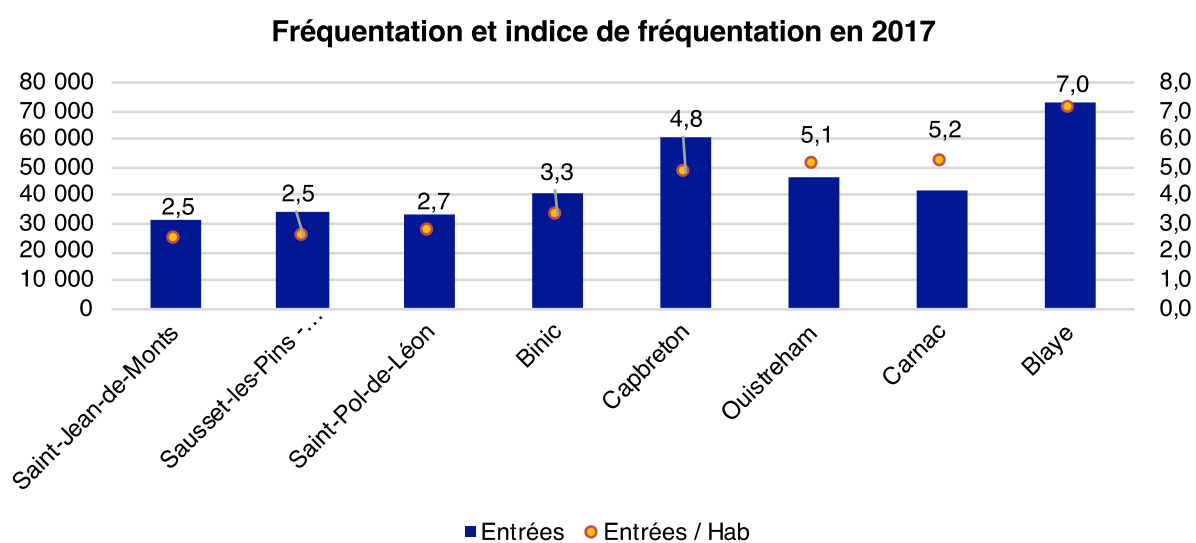
6 unités urbaines possèdent sur leur territoire **2 salles de cinéma**. Pour Blaye et Carnac, il s'agit de cinémas de 2 salles chacun, et pour Saint-Pol-de-Léon, Binic, Capbreton et Saint-Jean-de-Monts, il s'agit de 2 cinémas mono-écran, dont 1 seul est modernisé (hormis les cinémas de Capbreton qui sont tous deux modernisés). La capacité globale en fauteuils de ces unités urbaines varie entre 300 (Binic) et 700 places (Saint-Jean-de-Monts).

Les unités urbaines de Ouistreham et Carnac possèdent quant-à-elles un seul cinéma mono-écran, de respectivement 350 et 200 places.

#### Les indicateurs de performance

Les unités urbaines enregistrent entre 30 000 et 60 000 entrées annuelles, ce qui représente un indice de fréquentation compris entre 2,5 et 5,0 entrées par habitant. Seule l'unité urbaine de Blaye enregistre un niveau de fréquentation supérieur, avec 73 000 entrées et 7,0 entrées par habitant.

La fréquentation annuelle moyenne pour l'ensemble de l'échantillon s'élève à **45 000 entrées**, soit un indice de fréquentation moyen de **4,0 entrées par habitant**.



Source : HEXACOM d'après CNC

<sup>7</sup> L'unité urbaine INSEE de Plouguerneau-Lanilis comprend les deux communes précitées qui totalisent 11 963 habitants en 2015.

En fonction de la performance des cinémas et de leur capacité globale, le taux de remplissage des cinémas (modernisés) varie **entre 10,0% et 18,0%**. Le taux de remplissage moyen de l'échantillon s'établit à **12,9%**, et s'avère ainsi légèrement inférieur à la moyenne des unités urbaines de 10 000 à 20 000 habitants (13,9%).

### Les indicateurs de programmation

Seuls les cinémas modernisés et actifs toute l'année ont été pris en compte pour cette partie de l'analyse. Ont été exclus les cinémas de Roscoff (Saint-Pol-de-Léon), Étables-sur-Mer (Binic) et Notre-Dame-de-Monts (Saint-Jean-de-Monts).

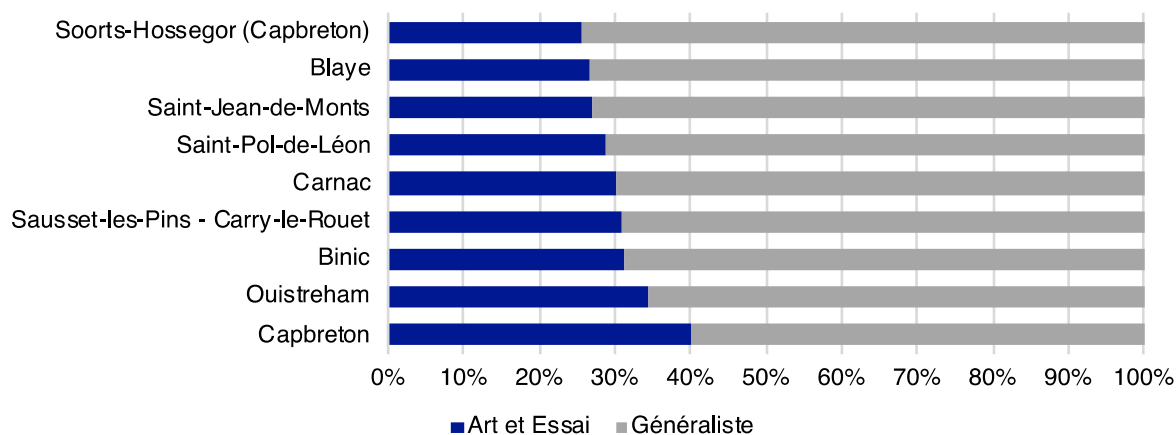
5 établissements adhèrent à une entente de programmation formelle (ARTEC, CINÉDIFFUSION, VÉO, GPCI) ou informelle (CINÉMA LE CLUB). Les autres établissements se programment de manière **indépendante**.

La majorité des établissements diffuse **entre 200 et 250 films par an**, avec une moyenne sur l'ensemble de l'échantillon qui s'élève à 224 films. Le cinéma de Blaye propose une programmation particulièrement riche, avec 303 films diffusés en 2017.

La majorité des établissements programme **entre 15 et 25 séances hebdomadaires par salle** (21 en moyenne de l'échantillon). 3 cinémas proposent moins de 15 séances hebdomadaires par salle (Saint-Pol-de-Léon, Carnac, Saint-Jean-de-Monts). Le cinéma de Sausset-les-Pins – Carry-le-Rouet est le plus actif de l'échantillon puisqu'il propose en moyenne 31 séances par semaine dans son unique salle.

Tous les établissements de l'échantillon proposent une **programmation mixte généraliste / Art et Essai** (entre 25% et 40% de séances de films recommandés). Ils disposent *a minima* du classement Art et Essai, hormis le cinéma de Capbreton qui propose pourtant 40% de séances de films recommandés. Le cinéma de Blaye est le seul à disposer des 3 labels.

### **Part de séances de films recommandés Art et Essai (%)**



Source : HEXACOM d'après CNC

### Les indicateurs tarifaires

Les établissements proposent un **prix moyen du billet compris entre 4,40 € et 6,50 €**. La moyenne pour l'ensemble de l'échantillon s'élève à **5,50 €**.

## Équipement et résultats des établissements des unités urbaines de même profil que Plouguerneau

Dépt	Unité urbaine	Pop unité urbaine	Commune	Enseigne	Salles	Places	Entrées 2017	Evol 16-17	Entrées / hab	Séances/ sem / salle	Sem	Taux repl.	Films	Classement A&E et labels	Part séances A&E	Programmation	Prix moyen
33	Blaye	10 376	Blaye	LE ZOETROPE	2	408	73 000	-5,2%	7,0	23	53	14,7%	303	JP, PR et RD	26,6%	ARTEC	5,40 €
14	Ouistreham	9 177	Ouistreham	MICHEL CABIEU	1	352	46 500	-5,7%	5,1	20	53	12,5%	203	JP	34,3%	indépendant	4,40 €
56	Carnac	8 003	Carnac	REX	2	422	41 500	4,7%	5,2	13	50	15,1%	173	classé	30,2%	indépendant	6,50 €
13	Sausset-les-Pins - Carry-le-Rouet	13 515	Carry-le-Rouet	ESPACE FERNANDEL	1	200	34 000	-5,9%	2,5	31	53	10,2%	224	JP	30,9%	indépendant	5,30 €
29	St-Pol-de-Léon	12 288	Roscoff	STE BARBE	1	200	11 700	-0,4%	—	—	—	—	—	—	—	—	—
29	St-Pol-de-Léon	12 288	Saint-Pol-de- Léon	MAJESTIC	1	331	21 600	9,4%	—	9	53	13,9%	206	classé	28,6%	CINEDIFFUSION	5,10 €
85	<b>TOTAL</b>	12 288	—	—	2	531	33 200	5,8%	2,7	—	—	—	—	—	—	—	—
22	Binic	12 615	Étables-sur- Mer	LE KORRIGAN	1	142	3 700	515,3%	—	—	—	—	—	—	—	—	—
22	Binic	12 615	Saint-Quay- Portrieux	ARLETTY	1	167	37 200	0,2%	—	23	53	18,0%	237	JP et PR	31,4%	indépendant	5,70 €
85	<b>TOTAL</b>	12 615	—	—	2	309	41 000	8,5%	3,3	—	—	—	—	—	—	—	—
40	Capbreton	12 599	Capbreton	RIO CINEMA	1	166	21 000	5,2%	—	16	51	15,2%	250	non classé	40,0%	VEO	5,60 €
40	Capbreton	12 599	Soorts- Hossegor	REX	1	390	40 000	-2,1%	—	19	53	10,1%	225	classé	25,6%	SARL LE CLUB (Pfister)	6,30 €
85	<b>TOTAL</b>	12 599	—	—	2	556	61 000	0,3%	4,8	—	—	—	—	—	—	—	—
85	St-Jean-de-Monts	12 838	Notre-Dame- de-Monts	LES YOLES	1	400	8 800	2,0%	—	—	—	—	—	—	—	—	—
85	St-Jean-de-Monts	12 838	Saint-Jean-de- Monts	CINE MONTS	1	298	23 000	-4,6%	—	11	52	13,8%	195	classé	27,0%	GPCI	4,90 €
85	<b>TOTAL</b>	12 838	—	—	2	698	31 800	-2,9%	2,5	—	—	—	—	—	—	—	—

Source : HEXACOM d'après CNC et exploitants

## 4 Le marché potentiel dans le cadre d'un cinéma de proximité

### 4.1 La fréquentation commerciale résidentielle

#### 4.1.1 Méthodologie

L'analyse des données nationales (enquête VERTIGO pour l'année n publiée par le CNC en mai de l'année n+1) montre que l'âge est le premier facteur qui permet de différencier les comportements, les catégories socioprofessionnelles (CSP) venant immédiatement derrière, en second facteur.

On calculera donc le **potentiel théorique** de la zone à partir de la structure par âges, en corrigeant les résultats par les CSP, selon les deux étapes suivantes :

1. On applique à chaque tranche d'âges (population de la zone x poids de la tranche d'âges dans la zone), le taux de pénétration et le nombre d'entrées moyen observé au niveau national affecté d'un coefficient minorateur pour la zone secondaire. On obtient ainsi le potentiel théorique de la zone à partir de la structure par âge.
2. On pondère le nombre d'entrées en tenant compte de la structure CSP de la zone, en calculant pour chaque CSP un coefficient pondérateur de celle-ci dans la zone par rapport au poids de la CSP au niveau national.

Une fois le potentiel d'entrées déterminé sur la zone, on évalue le **potentiel réalisable** d'un établissement de type « cinéma de proximité » ...

- en déduisant la part estimée des entrées réalisées dans la zone par les autres cinémas dans et, le cas échéant, autour de la zone ;
- en déduisant, si justifié, une fuite d'entrées vers les pôles cinématographiques attractifs autour de la zone, en fonction de la distance-temps du site du projet à ces établissements ;
- en ajoutant des éventuels reports d'entrées des cinémas susceptibles d'être impactés par le nouvel établissement.

#### 4.1.2 Le potentiel théorique de la zone

	Zone secondaire	Zone primaire	ZIC
<b>Population 2015 de la zone</b>	<b>37 300</b>	<b>14 000</b>	<b>51 300 habitants</b>
Potentiel théorique (indices VERTIGO 2017)	80 800	56 400	137 200
Part dans la zone	58,9%	41,1%	100,0%
<b>Indice de fréquentation correspondant</b>	<b>2,1674</b>	<b>4,0370</b>	<b>2,6767</b>
<b>Fréquentation THEORIQUE de la zone</b>			<b>137 200 entrées</b>

© HEXACOM 2018

Le **potentiel théorique** du territoire s'élève à **environ 137 200 entrées**, sur la base de la structure sociodémographique de 2014 et des comportements de fréquentation de 2017.

 Voir tableau détaillé en **annexe 2**



### 4.1.3 Le marché résiduel

Dans une seconde étape, pour évaluer le marché disponible — ou marché résiduel — on déduit la fréquentation réalisée par les établissements situés dans la ZIC ou proche de celle-ci avec une clientèle domiciliée dans la ZIC, ainsi que l'évasion vers des pôles extérieurs.

#### Déduction de la fréquentation réalisée par les établissements de la ZIC

Compte tenu de sa situation, en bordure de la ZIC, on considérera que le **CINÉMA EVEN de Lesneven** réalise environ **80%** de sa fréquentation avec une clientèle domiciliée dans la ZIC.

#### Fuite vers les pôles attractifs

Le pôle cinématographique de Brest, situé à environ une trentaine de mn de trajet en voiture du site du projet, exerce et continuera d'exercer une influence sur la ZIC de Plouguerneau. La prise en compte de l'attractivité de ce pôle est fondée **sur l'application d'un taux de fuite** correspondant au pourcentage de perte maximum qui pourrait être enregistré, d'après les données observées par HEXACOM :

- sur la zone primaire : **entre 50% et 55% d'évasion.**;
- sur la zone secondaire : **entre 70% et 75% d'évasion.**

L'évasion globale sur l'ensemble de la ZIC s'élève **entre 60% et 65%**.

### 4.1.4 La fréquentation réalisable

La fréquentation réalisable comprend le marché résiduel augmenté des reports d'entrées éventuels des cinémas implantés dans ou proches de la zone de chalandise.

#### Reports d'entrées des cinémas existants

Aucun cinéma situé dans ou autour de la ZIC n'est susceptible d'être impacté par le développement d'une offre cinématographique à Plouguerneau :

- Le cinéma de Lesneven dispose d'une clientèle locale et il est proposé d'inscrire un éventuel nouveau cinéma à Plouguerneau dans une collaboration entre les deux cinémas de façon à offrir une programmation complémentaire et des actions partenariales évitant une concurrence qui serait néfaste aux deux établissements.
- Le cinéma de Saint-Renan est situé en dehors de la ZIC de Plouguerneau.

*Voir tableau page suivante.*

#### Commentaires

1. Le territoire est susceptible de générer près de **137 200 entrées commerciales**, nonobstant l'environnement cinématographique.
2. On peut considérer que près de **26 600 entrées** sont réalisées par le CINÉMA EVEN de Lesneven avec une clientèle domiciliée dans la ZIC.
3. Le pôle cinématographique de Brest continuera d'exercer une attractivité sur la ZIC. Sur la base de ce que l'on observe ailleurs dans des situations comparables, **l'évasion peut être estimée globalement autour de 60% à 65%** du potentiel de la zone, soit environ 66 100 à 71 700 entrées.
4. *In fine*, la fréquentation commerciale résidentielle (hors fréquentation saisonnière et scolaire) réalisable par un cinéma à Plouguerneau est estimée **entre 38 900 et 44 500 entrées**.

**Estimation de la fréquentation commerciale résidentielle réalisable**

	Zone secondaire	Zone primaire	ZIC
Population 2015 de la zone	37 300	14 000	51 300 habitants
<b>Fréquentation résidentielle THEORIQUE de la zone</b>	<b>80 800</b>	<b>56 400</b>	<b>137 300 entrées</b>
<b>Fréquentation 2017 cinémas de la ZIC, à déduire</b>			
CINÉMA EVEN – Lesneven (80%)	-26 600	0	-26 600
<b>Total à déduire</b>	<b>-26 600</b>	<b>0</b>	<b>-26 600</b>
<b>Impact pôle cinématographique de Brest, à déduire</b>			
Taux de fuite	-75% / -70%	-55% / -50%	
<b>Total à déduire</b>	<b>-40 700 / -37 900</b>	<b>-31 000 / -28 200</b>	<b>-71 700 / -66 100</b>
<b>Fréquentation potentielle résidentielle RÉALISABLE</b>	<b>38 900 / 44 500</b>		

© HEXACOM 2018

→ Le marché commercial réalisable par un cinéma de proximité à Plouguerneau, hors fréquentation saisonnière et scolaire, est estimé **entre 39 000 et 45 000 entrées**.

## 4.2 La fréquentation commerciale saisonnière

Pour évaluer le marché potentiel saisonnier, nous avons procédé en **deux étapes** :

- évaluation de la « population cinématographique » au sein de la population saisonnière, c'est-à-dire la population susceptible de se rendre au moins une fois au cinéma durant son séjour ;
- évaluation de la fréquentation cinématographique potentielle de cette population cinématographique.

### 4.2.1 La « population cinématographique »

La population susceptible de se rendre au moins une fois au cinéma durant son séjour est évaluée par application d'un taux de pénétration du « service » cinéma dans la population globale en séjour de plus de 5 jours.

Selon l'enquête CINÉEXPERT menée pour le CNC en 2017, 29,2% de la population en vacances en juillet-août se sont rendus dans une salle sur leur lieu de vacances en 2017, contre 29,4% en 2016, 18,4% en 2015 et 14,6% en 2014, soit une moyenne d'environ 22,9% sur les quatre dernières années. Nous proposons donc, dans une approche prudentielle, de retenir un taux de pénétration moyen de **20%** sur l'année.

### 4.2.2 La fréquentation commerciale saisonnière réalisable

La fréquentation cinématographique saisonnière est estimée par application d'un indice de fréquentation dans la population cinématographique déterminée.

Selon l'enquête précitée, chaque spectateur a vu, en moyenne pendant l'été 2017, 1,9 film (*idem* 2016). Nous proposons donc, dans une approche prudentielle, de retenir un indice de fréquentation moyen de **1 entrée par spectateur sur l'année**.

Par ailleurs, nous retiendrons un **taux de fuite** vers le pôle cinématographique de Brest supérieur à celui de la clientèle résidentielle, en raison de la propension plus importante de ce type de population à fréquenter des pôles culturels et de loisirs d'envergure, soit **entre -70% à -75%** sur l'ensemble de la ZIC.

### Estimation de la fréquentation saisonnière réalisable

	Hyp basse	Hyp. haute
<b>Population saisonnière française en séjour de plus de 5 jours</b>	<b>97 738</b>	
Taux de pénétration	20,0%	
Population cinématographique	19 548	19 548
Indice de fréquentation	1,00	1,00
<b>Fréquentation potentielle THÉORIQUE</b>	<b>19 548</b>	<b>19 548</b>
<b>Impact pôle cinématographique de Brest, à déduire</b>		
Taux de fuite	-75%	-70%
<b>Total à déduire</b>	<b>-14 661</b>	<b>-13 683</b>
<b>Fréquentation potentielle RÉALISABLE</b>	<b>4 887</b>	<b>5 864</b>

© HEXACOM 2017

→ Le marché saisonnier généré par les résidents secondaires et les touristes français en séjour de plus de 5 jours est estimé **entre 4 900 et 5 900 entrées**.

## 4.3 La fréquentation scolaire

Pour évaluer la fréquentation potentielle scolaire, nous prenons comme référence les résultats observés sur les dispositifs conventionnés *École et cinéma* et *Collège au cinéma* et *Lycéens et apprentis au cinéma* dans les petites villes<sup>8</sup>. L'évaluation est fondée sur les effectifs de l'année scolaire 2018-2019 des établissements de Plouguerneau, hors centres de loisirs.

Nous avons pris les **hypothèses** suivantes :

- **"école et cinéma"** : **60% à 70%** des effectifs des écoles sont inscrits et 95% des élèves inscrits suivent l'ensemble d'un cycle de 3 séances dans l'année ;
- **"collège au cinéma"** : **30% à 40%** des effectifs des collèges sont inscrits et 95% à 100% des élèves inscrits suivent l'ensemble de cycle de 3 séances dans l'année ;
- **"lycéens et apprentis au cinéma"** : **10% à 15%** des effectifs des lycées sont inscrits et la totalité des élèves inscrits suivent l'ensemble de cycle de 3 séances dans l'année.

Dans notre estimation, nous avons estimé les entrées réalisées à travers des dispositifs à l'initiative du cinéma, des établissements scolaires ou de la collectivité locale, appelées **"séances à la demande"**, sur la base moyenne de **20%** des entrées scolaires réalisées sur les dispositifs.

<sup>8</sup> Rappelons que chaque dispositif permet aux élèves des établissements de la commune, qu'ils soient publics ou privés, de **se rendre trois fois dans l'année au cinéma dans le cadre d'un projet pédagogique**. Cependant, dans certains départements, la fréquence peut aller à quatre, cinq, voire six séances dans l'année pour les établissements les plus dynamiques.

## Calcul de la fréquentation scolaire

Établissements publics et privés	Effectifs 2017/2018	Inscrits dispositifs	Taux de présence	Entrées réalisables	
Écoles*	530	60 - 70%	95%	910	1 010
Collèges	0	30 - 40 %	95%	0	0
Lycées	0	10 - 15 %	95%	0	0
<b>Total hors séances sur "dispositifs"</b>	<b>530</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>910</b>	<b>1 010</b>
<b>Estimation séances "à la demande"</b>					
Taux retenu				<b>20%</b>	<b>20%</b>
Fréquentation déduite				<b>180</b>	<b>200</b>
<b>Total fréquentation scolaire</b>				<b>1 090</b>	<b>1 210</b>

Source : HEXACOM d'après Académie de Rennes et letudiant.fr

\*Seulement 1/3 des effectifs des écoles maternelles et 4/5 des effectifs des écoles primaires ont été pris en compte, afin d'exclure les classes de petite et moyenne sections

 Voir calculs détaillés dans le tableau en **annexe 2**

D'après les indices d'HEXACOM (issus des études du CNC), la fréquentation scolaire réalisable avec les établissements scolaires de Plouguerneau sur les trois dispositifs conventionnés et avec des séances à la demande s'élève **entre 1 100 et 1 200 entrées**.

Il s'agit bien sûr d'une approche théorique et le succès de ces opérations peut aller bien au-delà des hypothèses proposées, grâce aux moyens mis en œuvre (politique d'animation jeune public, transports scolaires), à l'implication des établissements scolaires, à l'intérêt porté par les enseignants au cinéma, etc.

## 4.4 Conclusion sur la fréquentation réalisable

### Synthèse de la fréquentation réalisable

	ZIC du projet	
<b>Fréquentation potentielle</b>		
Fréquentation commerciale résidentielle	38 900 – 44 500	86%
Fréquentation commerciale saisonnière	4 900 – 5 900	13%
Fréquentation scolaire	1 100 – 1 200	2%
<b>Total</b>	<b>44 900 – 51 500</b>	<b>100%</b>
<b>Total fréquentation potentielle (arrondie)</b>	<b>45 000 – 52 000 entrées</b>	<b>—</b>

© HEXACOM 2018

**Le marché potentiel réalisable** par un cinéma de proximité "de nouvelle génération" à Plouguerneau est estimé **entre 45 000 et 52 000 entrées**.

### Remarque

**Plusieurs facteurs** peuvent impacter sur le potentiel d'entrées :

- La **capacité retenue** pour le projet (voir plus loin)
- La **programmation** et les conditions d'accès aux films,
- **L'accessibilité** (voies d'accès, signalisation, parking) et la **lisibilité** du lieu en tant que cinéma,
- La **qualité** des salles (fauteuils, projection, écran/son),
- La **politique tarifaire**, notamment au regard des établissements concurrents,
- **L'animation** du lieu tout au long de l'année, avec quelques temps forts,
- La **convivialité** du lieu et la présence d'une activité de petite **restauration/bar**,
- La capacité du lieu à drainer la **population touristique** en séjour dans la zone par une **communication** ciblée (camping, offices de tourisme, musées, sites touristiques...), et par une programmation et des animations adaptées.

## 5 La taille de l'équipement

### 5.1.1 Estimation de la capacité adaptée au marché potentiel

Le dimensionnement d'un établissement cinématographique s'obtient en utilisant le taux de remplissage moyen des établissements de même catégorie, sur la base d'un nombre moyen annuel de séances par salle.

Pour le calcul de la capacité, nous avons retenu les modalités de fonctionnement suivantes :

- une ouverture toute l'année avec 1 semaine de congé, soit **52 « semaines cinéma »** (*hypothèse formulée par l'association « Pour un cinéma des Abers »*) ;
- **16 séances** hebdomadaires par salle (*hypothèse formulée par l'association « Pour un cinéma des Abers »*) ;
- **un taux de remplissage de 16,0%**, conforme au taux observé dans les cinémas modernisés des unités urbaines de 10 000 à 20 000 habitants (il était de 13,9% dans l'ensemble des cinémas de la strate en 2017) ;
- un ratio de **140 places en moyenne par salle**.

#### Estimation de la capacité adaptée au marché potentiel

	Formule	Hypothèse basse	Hypothèse haute
Fréquentation annuelle	A	45 000	52 000
Nombre de semaines	B	52	52
Nombre de séances hebdomadaires par salle	C	16	16
Nombre de séances annuelles	BxC	832	832
Nombre d'entrées par séance	A/(BxC)	54	63
<b>Taux de remplissage moyen retenu</b>	D	<b>16%</b>	<b>16%</b>
<b>Capacité déduite</b>	<b>(Ax(BxC))/D</b>	<b>338</b>	<b>391</b>
Nombre moyen de places par salle		140	140
<b>Nombre de salles déduit</b>		<b>2,4</b>	<b>2,8</b>

© HEXACOM 2018

➔ En théorie, la **jauge idéale** pour réaliser ce marché se situe **entre 340 et 390 fauteuils**, soit une valeur médiane de **365 places** à répartir en **2, voire 3 salles**.

➔ **La capacité retenue est de 1 salle de 130 places environ.**

### 5.1.2 Impact d'une jauge limitée 1 salle/130 places sur la fréquentation potentielle

Une configuration de l'offre sur une seule salle, alors que la demande nécessiterait d'offrir 2 ou 3 salles, aura nécessairement un effet réducteur sur la fréquentation, avec deux phénomènes importants :

- Un taux de remplissage maximal à certaines séances de l'année, avec refoulement d'une clientèle sans possibilité de l'orienter vers un autre film ;
- Un accès aux films (en particulier les films en sortie nationale) moins aisé compte tenu des contraintes d'exposition du "mono écran".

La "perte" de fréquentation est difficile à évaluer, car elle dépendra de la ligne éditoriale et de la capacité de l'exploitant obtenir de bonnes conditions d'accès aux films porteurs. Dans une approche prudentielle, une réduction de moitié de la surface d'exposition des films pourrait engendrer une **perte maximale de 50% du marché potentiel**. Toutefois, **avec un bon accès aux films** (adhésion à une entente de programmation, organisation d'une circulation de copies avec le cinéma de Lesneven...), cette perte pourrait être limitée **entre 30% et 40%**.

	Hypothèse basse	Hypothèse haute
Fréquentation potentielle totale	45 000	52 000
Perte potentielle par limitation à 1 salle	50%	50%
Fréquentation déduite	22 500	26 000

→ La fréquentation réalisable par un établissement mono écran à Plouguerneau s'établie entre **22 000 et 26 000 entrées**, soit :

- Année 1 : 20 000 entrées (démarrage)
- Année 2 : 23 000 entrées (montée en charge)
- Année 3 : 26 000 entrées (régime "de croisière")

## 6 Étude économique de l'exploitation

Le compte de résultat prévisionnel traduit l'économie du cinéma et permet de vérifier les conditions de viabilité de l'établissement. Il est construit à partir d'éléments comptables de cinémas de proximité de même taille et des ratios validés sur plusieurs comptes de résultats réels d'établissements cinématographiques.

Nous avons bâti un compte de résultat prévisionnel détaillé dans un **contexte de gestion associative** sur la base générale suivante :

- **1 salle** ;
- **53 semaines d'activité** par an ;
- **16 séances hebdomadaires en moyenne** ;
- **une croissance progressive de la fréquentation** selon les hypothèses suivantes :
  - démarrage à **22 000 entrées** la première année pleine (démarrage) ;
  - **24 000 entrées** en deuxième année (montée en charge) ;
  - **26 000 entrées** en troisième année (« régime de croisière »).

### 6.1 Principales variables

#### 6.1.1 Le prix moyen

Le prix moyen 2017 à l'échelle de la strate des unités urbaines de 10 000 à 20 000 habitants en France s'élève à 5,66 €.

Pour un cinéma de proximité mono-écran de nouvelle génération et implanté en milieu rural, nous proposons de retenir un prix moyen de **5,00 € pour les deux premières années** avec l'hypothèse de la grille tarifaire suivante :

Tarif	Clientèle concernée	Tarif	Part-de-marché	Entrées	Recette
<b>Plein</b>	Pour tous	<b>7,00 €</b>	15%	3 300	23 100 €
<b>Réduit</b>	Jeunes, sans-emploi, étudiants, +60 ans, handicapés...	<b>5,50 €</b>	20%	4 400	24 200 €
<b>Moins de 14 ans</b>	-14 ans	<b>4,50 €</b>	14%	3 080	13 860 €
<b>Carte adhésion</b>	Adhérent +16 ans	<b>5,00 €</b>	30%	6 600	33 000 €
<b>Carte adhésion</b>	Adhérent -16 ans	<b>4,00 €</b>	15%	3 300	13 200 €
<b>Scolaires hors dispositifs</b>	Scolaires	<b>2,50 €</b>	1%	220	550 €
<b>Scolaires sur dispositifs</b>	Scolaires	<b>2,50 €</b>	5%	1 100	2 750 €
<b>Total ou prix moyen</b>	—	<b>5,03 €</b>	<b>100%</b>	<b>22 000</b>	<b>110 660 €</b>

La **troisième année**, nous considérerons que le prix moyen connaîtra une augmentation et se portera à **5,10 €**.

#### 6.1.2 Les subventions de fonctionnement

Dans une approche prudentielle, nous avons considéré que le nouveau cinéma ne percevrait pas de subventions des collectivités locales (commune, communauté de communes...).



### 6.1.3 Les frais de personnel

Pour faire fonctionner le nouveau cinéma, il est envisagé d'embaucher un seul salarié représentant **1 poste Equivalent Temps Plein (ETP)**, tout en s'appuyant sur l'équipe de bénévoles de l'association gestionnaire.

La masse salariale pour **1 ETP** est évaluée à **environ 33 000 €** la première année, en tenant compte d'un taux de charges sociales patronales de **32%**.

### 6.1.4 La prime Art et Essai

Dans cette catégorie d'unités urbaines (catégorie E dans la nomenclature CNC), un établissement doit réaliser au minimum **15%** de séances avec des films recommandés Art et Essai pour être éligible.

Le classement est fondé sur la programmation proposée entre le 1<sup>er</sup> juillet de l'année n et le 30 juin de l'année n+1, avec un **minimum de 32 semaines de fonctionnement**, 35 films Art et Essai et 200 séances Art et Essai par écran. La subvention Art et Essai peut donc prise en compte en **année 2** du compte de résultat prévisionnel si ce seuil est atteint.

Nous avons considéré qu'**avec 1 salle** et une **programmation de type mixte généraliste / Art et Essai**, avec un accent sur les films pour le jeune public, le futur cinéma réaliserait un pourcentage de séances Art et Essai de l'ordre de **35%** et pourrait obtenir le **label Jeune public**. Dans cette hypothèse, la subvention allouée s'élèvera à **4 150 €**.

 Voir calcul détaillé de la prime Art et Essai en **annexe 3**

## 6.2 Comptes de résultat prévisionnels sur trois ans

Pour faciliter le montage éventuel d'un dossier de demande de subvention auprès du CNC, nous avons adopté le mode de présentation requis par celui-ci.

### Synthèse du compte de résultat prévisionnel

	Année 1	Année 2	Année 3
Fréquentation (en entrées payantes)	22 000	24 000	26 000
Recette guichet moyenne/spectateur	5,00 €	5,00 €	5,10 €
CA total HT et hors TSA	111 400 €	125 300 €	137 200 €
dont recette guichet	92 500 € (83%)	100 900 € (81%)	111 500 € (81%)
dont subvention CNC Art et Essai	0 €	4 150 €	4 150 €
<b>Résultat brut (EBE), hors amortissements et frais financiers</b>	<b>-10 500 €</b>	<b>-2 300 €</b>	<b>+2 800 €</b>
Résultat de l'exercice	non évalué	non évalué	non évalué
EBE / CA	-9,4%	-1,9%	2,0%

Voir tableau détaillé pages 35-36-37

Avec les hypothèses retenues, le résultat brut d'exploitation (EBE) s'avère **négatif les deux premières années** (-11 000 € la première année, -2 000 € la deuxième année) et **positif la troisième année en régime "de croisière"** (+3 000 €).

On rappellera que ces montants ne prennent pas en compte :

- Des recettes de diffusion de programmes hors films : retransmission de spectacles...
- De loyer versé à la Ville ;
- Les **droits acquis au fonds de soutien**, générés par la TSA versée, et qui ne peuvent être inscrits dans le compte de résultat puisque mobilisables uniquement sur production de factures d'investissement (*voir chapitre suivant*).

### Le point d'équilibre en année 3 ("régime de croisière")

Avec les hypothèses précédentes, une simulation du compte d'exploitation conduit à déterminer le "point d'équilibre" en troisième année à :

- **25 000 entrées** avec un prix moyen de 5,10 € ;
- **4,80 € avec une fréquentation de 26 000 entrées.**

Étude du marché cinématographique de Plouguerneau

Étude réalisée à l'attention de la Ville de Plouguerneau

RAPPORT FINAL

<b>COMPTE DE RÉSULTAT PREVISIONNEL HT en EUROS</b>	<b>Base du calcul prévisionnel</b>	<b>Evol/ an</b>	<b>Année 1</b>	<b>Année 2</b>	<b>Année 3</b>
			<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
<b>Nombre de salles</b>					
<b>Entrées annuelles payantes</b>			<b>22 000</b>	<b>24 000</b>	<b>26 000</b>
Nombre de semaines			53	53	53
Nombre de séances	base 16 séances hebdomadaires (cf. doc asso)		848	848	848
Nombre de copies films	hypothèse (cf. doc asso)		166	166	166
Entrées hebdomadaires			415	453	491
<b>Prix moyen TTC</b>	hypothèse		<b>5,00 €</b>	<b>5,00 €</b>	<b>5,10 €</b>
	évolution			0,0%	2,0%
Recette moyenne confiserie par spectateur (HT)	hypothèse	1,4%	<b>0,3000 €</b>	<b>0,3042 €</b>	<b>0,3085 €</b>
Recette moyenne publicité écrans (HT)	hypothèse	1,2%	<b>0,1800 €</b>	<b>0,1822 €</b>	<b>0,1843 €</b>
Recette Guichet moyenne hebdomadaire (TTC)			2 075 €	2 264 €	2 502 €
<b>Recette Guichet TTC (RG)</b>			<b>110 000 €</b>	<b>120 000 €</b>	<b>132 600 €</b>
- TVA	5,5%		5 735 €	6 256 €	6 913 €
Recette Guichet hors TVA			104 265 €	113 744 €	125 687 €
- TSA	10,72%		11 792 €	12 864 €	14 215 €
<b>Recette Nette Films (RN)</b>			<b>92 473 €</b>	<b>100 880 €</b>	<b>111 472 €</b>
- location films distributeurs (maxi : 49% -1,21% SACEM distributeur)	48,00%RN		44 387 €	48 422 €	53 507 €
- cotisation CNC et SACEM-SACD	1,735%RN		1 604 €	1 750 €	1 934 €
- redevance programmation	3,0%RN		2 774 €	3 026 €	3 344 €
<b>Part Nette Exploitant (1)</b>			<b>43 708 €</b>	<b>47 681 €</b>	<b>52 687 €</b>
+ recette HT ventes confiseries-boissons, affiches...	selon ratio par spectateur		6 600 €	7 301 €	8 020 €
+ recette nette retransmission de spectacles audiovisuels "hors films"	non compté		- €	- €	- €
+ recettes publicitaires écrans (régie + pub locale)	(régie nationale + régie locale)		3 960 €	4 372 €	4 793 €
+ recettes publicitaires sur programmes	hypothèse	1,2%	500 €	506 €	512 €
+ prestations de services (location salle aux assoc, entreprises...)	hypothèse	1,2%	1 000 €	1 012 €	1 024 €
+ recettes cartes d'adhésion	estimation association (à valider)	1,2%	6 000 €	6 072 €	6 145 €
+ réintégration recettes cartes abonnement périmées	non compté		- €	- €	- €
+ recettes animation (billetterie non CNC)	non compté		- €	- €	- €
+ autres produits annexes			- €	- €	- €
<b>Total Recettes annexes (2)</b>			<b>18 060 €</b>	<b>19 263 €</b>	<b>20 494 €</b>
+ subvention de fonctionnement	non compté		- €	- €	- €
+ subvention CNC (Art et Essai)	35% séances A&E + label JP (subv versée en année 2)		- €	4 150 €	4 150 €
+ aides sur salaires			- €	- €	- €
+ subventions ou redevances diverses			- €	- €	- €
+ contribution OCS	ratio : 0,04 €/entrée		880 €	960 €	1 040 €
<b>Total subventions d'exploitation (3)</b>			<b>880 €</b>	<b>5 110 €</b>	<b>5 190 €</b>
<b>MARGE BRUTE (1+2+3)</b>			<b>62 648 €</b>	<b>72 054 €</b>	<b>78 371 €</b>
- achat confiseries, glaces (+/- variations stock)	marge 50%		3 300 €	3 650 €	4 010 €
<b>Achat de marchandises (confiseries)</b>			<b>3 300 €</b>	<b>3 650 €</b>	<b>4 010 €</b>
- fournitures consommables (produits d'entretien...)	hypothèse	1,2%	500 €	506 €	512 €

Étude du marché cinématographique de Plouguerneau

Étude réalisée à l'attention de la Ville de Plouguerneau

RAPPORT FINAL

- fournitures pour les salles	inclus		- €	- €	- €
- achat matériel et travaux publicitaires (catalogues et imprimés, affiches)	10,00 €/film	1,2%	1 660 €	1 680 €	1 700 €
<b>Total achats matières et fournitures</b>			<b>2 160 €</b>	<b>2 186 €</b>	<b>2 212 €</b>
- combustibles (chauffage)	4,00€ / séance	1,2%	3 392 €	3 433 €	3 474 €
- fournitures non stockable (eau, énergie)	inclus dans combustibles		- €	- €	- €
- fournitures d'entretien et de petit outillage (lampes xénon...)	ratio : 1500 €/salle	1,2%	1 500 €	1 518 €	1 536 €
- fournitures administratives (billets, papier...)	0,02 €/HT/entrée		440 €	480 €	520 €
- autres matières et fournitures de bureau	non compté		- €	- €	- €
<b>Total achats non stockés de mat. et fourn.</b>			<b>5 332 €</b>	<b>5 431 €</b>	<b>5 530 €</b>
- sous-traitance nettoyage	estimation 2 grands nettoyages par an	1,2%	2 000 €	2 024 €	2 048 €
- locations immobilières (ou redevance DSP-affermage)	sans loyer		- €	- €	- €
- location mobilière (appareil confiserie...)	non compté		- €	- €	- €
- charges locatives et de copropriété	sans loyer		- €	- €	- €
- entretien & réparations / biens immobiliers (bâtiment)	non compté		- €	- €	- €
- entr & répar / biens mobiliers	estimation	1,2%	1 000 €	1 012 €	1 024 €
- maintenance (cabines numériques, caisses, photocopieur, télécom...)	1500€/cab + 1600€ caisse + 1000€ autres	1,2%	3 100 €	3 137 €	3 175 €
- primes d'assurance	hypothèse	1,2%	1 500 €	1 518 €	1 536 €
- documentation (périodiques, ouvrages...)	hypothèse	1,2%	500 €	506 €	512 €
- divers (frais généraux)	hypothèse	1,2%	1 000 €	1 012 €	1 024 €
<b>Total achats services extérieurs</b>			<b>9 100 €</b>	<b>9 209 €</b>	<b>9 320 €</b>
- rémunération d'intermédiaires et honoraires	hypothèse	1,2%	4 500 €	4 554 €	4 609 €
- annonces presse et publicité	hypothèse	1,2%	200 €	202 €	205 €
- catalogues imprimés (édition programme, billetterie, abonnements...)	estimation (12 programmes/an x 400€)	1,2%	4 800 €	4 858 €	4 916 €
- frais site internet	hypothèse	1,2%	500 €	506 €	512 €
- transports sur achat (copies numériques sur disques durs + copies dématérialisées)	abt prest démat 180 €/mois + frais postaux 150 €/an	1,2%	2 310 €	2 338 €	2 366 €
- frais déplacements et missions	hypothèse	1,2%	1 500 €	1 518 €	1 536 €
- frais de réception / accueil d'intervenants	hypothèse	1,2%	2 000 €	2 024 €	2 048 €
- frais postaux	hypothèse	1,2%	50 €	51 €	51 €
- frais téléphone / internet	100 €/mois	1,2%	1 200 €	1 214 €	1 229 €
- services bancaires et assimilés (terminal CB, frais tenue compte...)	hypothèse	1,2%	1 000 €	1 012 €	1 024 €
- cotisations CNC et AFCAE	hypothèse	1,2%	1 500 €	1 518 €	1 536 €
<b>Total achats autres services extérieurs</b>			<b>19 560 €</b>	<b>19 795 €</b>	<b>20 032 €</b>
- contribution économique territoriale CET (ex-TP)	exonération		- €	- €	- €
- taxe d'apprentissage + part employeur à format° profess. (AFDAS)	2,8% masse salariale brute		700 €	708 €	717 €
- taxe foncière, CSG/CRDS	non compté		- €	- €	- €
- divers (taxe-frais de gestion)	non compté		- €	- €	- €
<b>Impôts, taxes et versements assimilés</b>			<b>700 €</b>	<b>708 €</b>	<b>717 €</b>
- Salaires bruts + congés payés + indemnités avantages	1 ETP	1,2%	25 000 €	25 300 €	25 604 €
- Charges sociales	32,0%	1,2%	8 000 €	8 096 €	8 193 €
+ CICE	non compté		- €	- €	- €
<b>Salaires et charges sociales</b>			<b>33 000 €</b>	<b>33 396 €</b>	<b>33 797 €</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>73 152 €</b>	<b>74 375 €</b>	<b>75 618 €</b>
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)</b>			<b>-10 504 €</b>	<b>-2 322 €</b>	<b>2 754 €</b>

Étude du marché cinématographique de Plouguerneau

Étude réalisée à l'attention de la Ville de Plouguerneau

RAPPORT FINAL

- dotations aux amortissements et provisions					
- charges divers de gestion courante					
+ produits divers de gestion courante (transfert charges, différences de règlement...)					
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			-10 504 €	-2 322 €	2 754 €
+ produits financiers					
- charges financières (emprunts et dettes assimilées)					
<b>RESULTAT COURANT</b>			-10 504 €	-2 322 €	2 754 €
+ produits exceptionnels (quote part subvention d'inv. virée au résultat, VPF...)					
- charges exceptionnelles					
- Immobilisation					
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>			-10 504 €	-2 322 €	2 754 €
+ report des ressources non-utilisées des exercices antérieurs					
- engagements à réaliser / ressources affectées					
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			<b>-10 504 €</b>	<b>-2 322 €</b>	<b>2 754 €</b>

## 6.3 Le fonds de soutien (SFEIC)

Le fonds de soutien repose sur le principe d'une **épargne-investissement** : la taxe spéciale additionnelle (TSA) versée sur chaque billet vendu (10,72% du prix du billet) vient alimenter un "**compte de fonds de soutien**" géré par le CNC, que l'exploitant peut mobiliser à l'occasion d'une modernisation de ses salles, dans la limite de **90% du montant de l'investissement**. Toutefois, le législateur a permis à l'exploitant de pouvoir mobiliser ses "droits acquis" dans d'autres cas, notamment en cas de **construction de salle(s)**, en mobilisant une partie des droits qu'il est censé acquérir par le versement de la TSA sur cette exploitation (on parle alors d'une "**avance** sur droits acquis").

Dans cette hypothèse, six mois après l'ouverture de la salle dans le cas d'une création, ou dès l'ouverture lors d'une extension, un dossier de demande du bénéfice du soutien financier automatique peut être déposé. Le CNC versera alors une aide financière calculée sur le montant de TSA versée sur l'année précédente, aide dont le montant est calculé suivant un barème bien défini et varie en fonction du volume de TSA versé.

 Voir modalités de calcul en **annexe 4**

### Estimation des droits acquis au fonds de soutien

	Année 1	Année 2	Année 3
Nombre d'entrées	22 000	24 000	26 000
<b>TSA annuelle acquittée</b>	<b>11 792 €</b>	<b>12 864 €</b>	<b>14 215 €</b>
<b>Calcul des droits acquis</b>			
80% de la tranche 0 - 8 500 €	6 800 €	6 800 €	6 800 €
70% de la tranche 8 501 - 25 500 €	2 304 €	3 054 €	4 000 €
60% de la tranche 25 501 - 51 000 €	- €	- €	- €
50% de la tranche 51 001 - 136 200 €	- €	- €	- €
20% de la tranche 136 201 € - TSA	- €	- €	- €
<b>Droits acquis déduits</b>	<b>9 104 €</b>	<b>9 854 €</b>	<b>10 800 €</b>
<b>Calcul de la majoration</b>			
Nombre d'écrans	1	1	1
Coefficient majorateur	1,06	1,06	1,06
<b>Total droits acquis récupérables</b>	<b>9 650 €</b>	<b>10 445 €</b>	<b>11 448 €</b>
<i>soit un taux de retour</i>	<i>81,8%</i>	<i>81,2%</i>	<i>80,5%</i>
<b>Calcul de l'avance</b>			
TSA annuelle acquittée (catégorie)	< 152 K€		
Coefficient multiplicateur appliqué	3		
<b>Montant de l'avance</b>	<b>28 950 €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>

Avec 22 000 entrées la première année pleine, l'exploitation de la salle générera des **droits acquis** d'un montant de **9 700 €** (81,8% de taux de retour sur la TSA versée).

Une **avance à trois ans** peut être demandée au bout de 6 mois d'exploitation du cinéma après extension sur la base de la TSA versée sur les 6 premiers mois, soit une **avance d'environ 29 000 €**. Une fois cette avance "remboursée", soit au bout de 3 ans selon notre exemple, le titulaire du fonds de soutien peut demander une nouvelle avance sur la base de la TSA versée durant la dernière année.

## 7 Conclusion en six points

- 1 La ZIC de Plouguerneau représente un territoire d'environ **51 000 habitants**, dont environ 27% réside à 10 mn ou moins de trajet en voiture de son centre-ville. Ce territoire présente une croissance démographique forte (**+7,6%** de croissance entre 2006 et 2015, contre +4,8% en moyenne nationale), avec des caractéristiques sociodémographiques contrastées au regard des critères de fréquentation cinématographique (sous-représentation des « enfants », des « jeunes », surreprésentation des « seniors » et sous-représentation des « CSP+ » par rapport à la moyenne nationale). La population saisonnière (résidents secondaires et touristes en séjour de plus de 5 jours) peut être estimée à **98 000 personnes** à l'année.
- 2 Au plan cinématographique, la ZIC de Plouguerneau se caractérise par la présence de deux cinémas de proximité mono-écran à **Lesneven** en zone secondaire (à 16 mn de Plouguerneau), et à **Saint-Renan** autour de la ZIC (à 30 mn). Ces établissements, classés Art et Essai avec un ou plusieurs labels, proposent une programmation mixte généraliste / Art et Essai et génèrent environ 30 000 entrées annuelles.

Le **pôle cinématographique de Brest**, situé à une trentaine de mn de Plouguerneau, exerce une attractivité importante sur la ZIC. Il est constitué de 3 établissements (un multiplexe, un complexe traditionnel, un complexe Art et Essai) totalisant 29 salles, et enregistre chaque année un peu plus d'un million d'entrées. Le MULTIPLEXE LIBERTÉ représente la moitié de l'offre en salle et plus des trois quarts de la fréquentation.
- 3 L'analyse de la situation cinématographique de 8 unités urbaines de 8 000 à 15 000 habitants de même profil que Plouguerneau et équipées d'un ou plusieurs cinémas de proximité modernisés, montre que la fréquentation se situe en moyenne à **45 000 entrées annuelles**, ce qui correspond à un indice moyen de fréquentation d'environ 4 entrées par habitant. Les établissements pourvus de **1 à 2 salles** programment en moyenne 21 séances hebdomadaires par salle. Le prix moyen du billet s'élève à environ **5,50 €**.
- 4 Compte tenu de la configuration actuelle de l'offre cinématographique dans et autour de la ZIC de Plouguerneau, le marché cinématographique réalisable à Plouguerneau par un cinéma de proximité équipé des technologies de dernière génération est estimé **entre 45 000 et 52 000 entrées**, dont 5 000 à 6 000 entrées réalisées auprès de la population saisonnière et 1 000 entrées auprès du public scolaire.
- 5 Pour réaliser ce marché, il est nécessaire d'offrir **entre 390 et 450 fauteuils**, à répartir en **2 ou 3 salles**.
- 6 **Compte tenu de la jauge retenue (1 salle et 130 places)**, le futur établissement devrait réaliser au moins **50%** du marché potentiel, soit **entre 22 000 et 26 000 entrées**. Ce niveau de fréquentation dépendra aussi des conditions d'accès aux films et des collaborations engagées avec le cinéma de Lesneven qui dessert une partie du même territoire.
- 7 Sur la base de **22 000 entrées** la première année pleine, d'un prix moyen de **5,00 € par spectateur** et d'une gestion associative avec 1 poste ETP pour 1 salle, l'exploitation est déficitaire de **-11 000 €**, et génère **10 000 € de droits acquis** au fonds de soutien.

Avec **24 000 entrées et le versement d'une prime Art et Essai de 4 000 €** en seconde année, l'exploitation est déficitaire de **-2 000 €**. En troisième année, avec **26 000 entrées**, l'EBE est positif et s'élève à **+3 000 €**.

## **Annexes**



## Annexe 1

## Composition communale de la zone d'influence cinématographique

Code INSEE	Nom de la commune	Temps d'accès en mn à Plouguerneau	Population 2006	Population 2015	Evolution 2006-2015
29195	Plouguerneau	0	6 094	6 490	6,5%
29117	Lannilis	8	4 948	5 473	10,6%
29077	Guissény	9	1 796	2 002	11,5%
<b>Zone primaire : 0-10 mn</b>			<b>12 838</b>	<b>13 965</b>	<b>8,8%</b>
29093	Kernilis	12	1 185	1 461	23,3%
29101	Landéda	12	3 519	3 575	1,6%
29209	Plouvien	12	3 548	3 727	5,0%
29290	Tréglonou	12	535	637	19,1%
29015	Bourg-Blanc	14	3 154	3 537	12,1%
29091	Kerlouan	14	2 257	2 207	-2,2%
29055	Le Folgoët	14	3 045	3 156	3,6%
29126	Loc-Brévalaire	14	216	194	-10,2%
29248	Saint-Frégant	14	546	796	45,8%
29094	Kernouës	16	684	713	4,2%
29100	Lanarvily	16	345	430	24,6%
29035	Coat-Méal	18	934	1 091	16,8%
29257	Saint-Pabu	18	1 731	2 077	20,0%
29064	Goulven	20	452	449	-0,7%
29124	Lesneven	20	6 690	7 290	9,0%
29196	Plouguin	20	2 038	2 131	4,6%
29021	Plounéour-Brignogan-plages	22	2 043	1 947	-4,7%
29198	Plouider	22	1 899	1 884	-0,8%
<b>Zone secondaire</b>			<b>34 821</b>	<b>37 302</b>	<b>7,1%</b>
<b>Total ZIC de Plouguerneau</b>			<b>47 659</b>	<b>51 267</b>	<b>7,6%</b>

Source : HEXACOM d'après INSEE et Google Maps (temps de trajet)

## Annexe 2

## Grilles de calcul du marché potentiel

**1/ Estimation du marché potentiel  
COMMERCIAL**

	Entrées 2017	Part réalisée dans la ZIC (estimation)		Zone secondaire	Zone primaire	TOTAL ZIC
<b>Population 2015</b>				37 302	13 965	51 267
<b>Fréquentation théorique générée</b> (base : indices 2014 par âges pondérés par les csp)				80 849	56 377	137 225
Soit fréquentation THEORIQUE de la zone				80 849	56 377	137 225
<b>Indice de fréquentation correspondant</b>				<b>2,1674</b>	<b>4,0370</b>	<b>2,6767</b>
Part dans la fréquentation totale				58,9%	41,1%	100,0%
<b>Fréquentation potentielle résidentielle THÉORIQUE</b>				<b>80 849</b>	<b>56 377</b>	<b>137 225</b>
<b>Part réalisée par les cinémas dans et autour de la zone (Fréq 2017)</b>						
PDM réalisée dans la zone						
CINÉMA EVEN - Lesneven	33 300	80%	26 640	26 640		
soit en entrées à déduire				26 640	0	26 640
<b>Potentiel d'entrées avant évasion vers les pôles attractifs</b>				<b>54 209</b>	<b>56 377</b>	<b>110 585</b>
<b>Evasion vers pôles attractifs : Brest (30 mn)</b>						
Taux de fuite retenus						
hyp basse				-75%	-55%	<b>-65%</b>
hyp haute				-70%	-50%	<b>-60%</b>
soit en entrées à déduire						
hyp basse				-40 656	-31 007	<b>-71 664</b>
hyp haute				-37 946	-28 188	<b>-66 134</b>
<b>Fréquentation potentielle DISPONIBLE</b>						
hyp basse						<b>38 922</b>
hyp haute						<b>44 451</b>
<b>Reports d'entrées des cinémas dans ou proches de la zone : néant</b>						
TOTAL entrées à ajouter (hypothèse basse)						
TOTAL entrées à ajouter (hypothèse haute)						
<b>Fréquentation potentielle RÉALISABLE</b>						
hyp basse						<b>38 922</b>
hyp haute						<b>44 451</b>

© HEXACOM 2018

## 2/ Estimation du marché potentiel SCOLAIRE

	Ecoles		Collèges		Lycées		Total	
	Hyp basse	Hyp haute	Hyp basse	Hyp haute	Hyp basse	Hyp haute	Hyp basse	Hyp haute
<b>Effectifs scolaires 2018-2019*</b>								
Ecole primaire privée Diwan	40							
Ecole primaire privée Saint Joseph	163							
Ecole primaire privée Sainte Thérèse	82							
Ecole primaire publique Le Petit Prince	186							
Ecole primaire publique du Phare	62							
<b>Total</b>	<b>534</b>		<b>0</b>		<b>0</b>		<b>534</b>	
<b>Fréquentation potentielle</b>								
Hypothèse scolaires inscrits	<b>60%</b>	<b>70%</b>	<b>30%</b>	<b>40%</b>	<b>10%</b>	<b>15%</b>		
Soit en nombre d'inscrits	320	374	0	0	0	0		
Taux moyen d'absentéisme	5%	10%	5%	0%	5%	10%		
Fréquentation potentielle par trimestre	304	336	0	0	0	0		
Nombre de cycles annuels	3	3	3	3	3	3		
<b>Soit pour 1 ANNÉE scolaire</b>	<b>912</b>	<b>1 009</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		
<b>Fréquentation potentielle</b>								
Part de la fréquentation scolaire affectée au cinéma de la zone	100%	100%	100%	100%	100%	100%		
<b>Soit Entrées scolaires sur dispositifs nationaux REALISABLE</b>	<b>912</b>	<b>1 009</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>912</b>	<b>1 009</b>

Source : HEXACOM d'après Académie de Rennes et letudiant.fr

\*Seulement 1/3 des effectifs des écoles maternelles et 4/5 des effectifs des écoles primaires ont été pris en compte, afin d'exclure les classes de petite et moyenne sections

## Annexe 3

## Calcul de la prime Art et Essai

	Règle	Hypothèse après projet
<b>Catégories communes 2ème groupe</b>	C, D, E	E
<b>Méthode de calcul</b>		
nombre total de séances		848
nombre d'écrans		1
moyenne des séances par écran	Y	848
part art-et-essai		<b>35,0%</b>
total séances art-et-essai	X	297
indice	X/Y	0,35
<b>Coefficient multiplicateur</b>		
1 écran	1,20	1,20
2 écrans	1,00	
3 écrans	0,80	
4 écrans	0,75	
5 écrans	0,70	
6 à 10 écrans	0,60	
11 et 12 écrans	0,50	
13 et 14 écrans	0,40	
15 écrans et +	0,30	
<b>Eligibilité minimum selon catégories</b>		
C	>=0,4	
D	>=0,3	
E	>=0,2	<b>0,42</b>
<b>Coefficient pondérateur (à ajouter)</b>		
coeff majorateur	0 à 0,35	<b>0,00</b>
coeff minorateur	0 à 0,65	<b>0,00</b>
<b>Classement selon catégories</b>		
C	>=0,45	
D	>=0,35	
E	>=0,25	<b>0,42</b>
<b>Subvention (barème 2008)</b>	—	<b>4 000 €</b>
Coefficient de réduction exceptionnel	—	0,0%
<b>Subvention déduite</b>	—	<b>4 000 €</b>
<b>Prime labels (+1,5% du montant par label, mini 150 €)</b>	label Jeune public	<b>150 €</b>
<b>Prime films fragiles</b>		- €
<b>Subvention Art et Essai TTC</b>	—	<b>4 150 €</b>

Source : HEXACOM d'après CNC

(\*) Classement année n fondé sur la programmation juillet n-2 / juin n-1.

## Annexe 4

### Modalités de calcul du fonds de soutien

Le fonds de soutien (ou SFEIC-Soutien Financier de l'Etat à l'Industrie Cinématographique) repose sur le **principe d'une épargne-investissement** : la taxe spéciale additionnelle (TSA) versée sur chaque billet vendu (entre 11 et 12 % du prix du billet) vient alimenter un "**compte de fonds de soutien**" géré par le CNC, que l'exploitant peut mobiliser à l'occasion d'une modernisation de ses salles, dans la limite de **90 % du montant de l'investissement**. Toutefois, le législateur a permis à l'exploitant de pouvoir mobiliser ses "droits acquis" dans d'autres cas :

- en cas de travaux de **modernisation d'une autre salle** dont il possède le fond (on parle alors de "transfert de droits acquis") ;
- en cas de **construction de salle(s)**, en mobilisant une partie des droits qu'il est censé acquérir par le versement de la TSA sur cette exploitation (on parle alors d'une "avance sur droits acquis").

Dans le second cas, **six mois après l'ouverture** de la ou des salles, un dossier de demande du bénéfice du soutien financier automatique peut être déposé. Le CNC versera alors une aide financière calculée sur le montant de TSA versée sur l'année. Le montant de l'avance accordée varie en fonction du volume de TSA versé :

- moins de 152 000 € de TSA : **3 fois** le montant annuel des droits acquis,
- entre 152 000 et 305 000 € de TSA : **2 fois** le montant annuel des droits acquis,
- plus de 305 000 € de TSA : **1,5 fois** le montant annuel des droits acquis.

Les droits acquis sont **calculés par établissement** suivant le barème suivant :

Tranche de taxe acquittée	Taux de retour
de 0 à 8 500 €	80%
de 8 501 à 25 500 €	70%
de 25 501 à 51 000 €	60%
de 51 001 à 136 200 €	50%
plus de 136 200 €	20%

De plus, pour préserver les droits dont peut bénéficier l'exploitation de taille intermédiaire, l'Etat a mis en place un système de **coefficient majorateur** progressif pour tous les **établissements disposant de 3 à 12 écrans** (coefficient à appliquer au résultat du calcul par tranche) :

Nombre d'écrans	Coefficient
1 et 2 écrans	1,06
3 écrans	1,11
4 écrans	1,17
5 écrans	1,22
6 écrans	1,27
7, 8, 9, 10, 11 et 12 écrans	1,33
13 écrans et plus	1,06

**Avance majorée** : la demande doit être déposée par un exploitant privé représentant moins de 1% de la fréquentation nationale. Le CNC peut prononcer une majoration de l'avance, jusqu'à 6 ans d'avance de droits acquis.

### **Travaux éligibles**

Les travaux pour le financement duquel le soutien financier de l'Etat peut être accordé, sont fixés et définis comme suit :

1. L'amélioration technique des conditions de projection, y compris l'utilisation de nouvelles techniques de projection ;
2. L'accessibilité des personnes handicapées ;
3. Les études techniques et le contrôle technique des salles ;
4. La construction, l'amélioration, la réfection et l'aménagement des bâtiments ;
5. L'achat, le remplacement et l'installation du matériel nécessaire à la continuité de l'exploitation ou à la modernisation des équipements, à condition que ce matériel ne soit pas destiné à être stocké ;
6. L'équipement informatique lié à l'activité d'exploitation cinématographique ;
7. La **maintenance des équipements de projection et de sonorisation**, de l'équipement informatique ainsi que des ascenseurs et élévateurs et des appareils de chauffage et de climatisation ;
8. Les supports et matériels techniques nécessaires à la promotion de la programmation des établissements de spectacles cinématographiques ;
9. La mise en conformité avec les règles d'hygiène et de sécurité et avec les règles d'urbanisme ;
10. La construction d'aires de stationnement et l'amélioration des accès aux établissements de spectacles cinématographiques.

**Sont exclus** des travaux et investissements mentionnés,

- les dépenses réalisées dans le but de générer des recettes annexes à celles de l'activité principale de projection d'œuvres cinématographiques (comptoir confiseries...) ;
- les dépenses relatives à l'entretien des locaux et aux fournitures consommables de l'établissement de spectacles cinématographiques ou de ses dépendances.